

**Ecol
Sup
Bibliothécaires**

1990
DSB
42

**Université des Sciences
Sociales Grenoble II**

**Institut d'Etudes
Politiques**

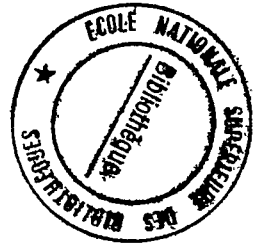
**DESS Direction de
projets culturels**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

Projet de recherche



1990*



**POLITIQUE CULTURELLE ET BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES
A BORDEAUX : QUELLE PLACE DANS LES DISCOURS,
LES CONCEPTIONS, LA PRATIQUE ?**

Marie-José Vierge

sous la direction de Mireille Pongy

Université des Sciences Sociales, Grenoble II

1990
DSB
42

RESUMES SIGNALETIQUES

La politique culturelle bordelaise, domaine réservé du Maire, privilégie les équipements de prestige, telle la nouvelle B.M., construite dans le quartier rénové de Mériadeck. On peut se demander, dès lors, quelle place l'action culturelle municipale réserve au réseau d'annexes de lecture publique. Le dynamisme des bibliothécaires ne semble pas pallier les insuffisances des locaux dont l'implantation paraît, parfois, pour le moins surprenante.

Cultural politics in Bordeaux, whose the leader is the Mayor, prefers prestigious equipments such as the new Town Library built in the modern area of Meriadeck. We can, then, wonder which dimension the municipal cultural action gives to the public reading network. The librarians' vitality does not seem to palliate unpropriate buildings the locations of which appear, sometimes, very surprising.

Bordeaux est la métropole régionale d'Aquitaine. Ville de 200 000 habitants et centre d'une agglomération de 600 000 habitants (Communauté Urbaine de Bordeaux : C.U.B.), son attractivité est grande (regroupement des industries importantes, déclin du port maritime : Bordeaux - Le Verdon, et fluvial : "Port de la Lune"...) dans une région à dominante agricole (viticulture, sylviculture, élevage, etc) à l'écart des grands axes économiques de l'Europe de demain. Voué au tourisme européen, avec l'aménagement de la Côte Aquitaine, la création du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, l'arrière-pays vieillit sans que soit véritablement établi un plan de développement économique qui pourrait s'appuyer sur la filière-bois (les Landes sont le premier massif forestier d'Europe) ou les matériaux composites ou les industries de haute technologie dont la banlieue Ouest est bien dotée (SNPE, SEP, Aérospatiale ...).

Dans ce contexte économique de centralisation métropolitaine, la vie culturelle se centre aussi sur Bordeaux, d'autant plus que l'Aquitaine n'a pas de véritable unité dans ce domaine (pays de langue d'oïl dans la région blayaise : "les gabayes" étaient les étrangers, langue d'oc en Gascogne, Périgord, Sud de la Guyenne - mais avec des variantes nombreuses - basque, etc), il a été d'autant plus facile à la ville d'établir sa prééminence qu'une grande constance politique a influé sur la destinée bordelaise : Jacques Chaban-Delmas est Maire de Bordeaux, depuis sa nomination à la direction de la Municipalité par le Général de Gaulle, à la Libération.

Dans ce contexte général, la politique culturelle bordelaise, les discours qui la présentent, les actions qui sont menées, pratiques des élus, des acteurs culturels (créateurs, associations, institutions), des publics présentent des caractères dont il ne faut pas exagérer, cependant, la spécificité. Dans cette politique culturelle, dont nous essaierons de dégager les lignes directrices, quelle place pour le réseau de bibliothèques municipales ? La description de l'existant permet-elle de penser que les bibliothèques (centrale et annexes) sont partie intégrante de la politique municipale ? Et l'analyse des projets (construction de la nouvelle Bibliothèque Municipale à Mériadeck en est l'élément essentiel) permet-elle de mettre en lumière une certaine évolution ?

1. LA POLITIQUE CULTURELLE A BORDEAUX

Elle se caractérise par :

. la centralité culturelle de la ville par rapport à la CUB, au département et à la région. Ce phénomène a été accentué par le fait que J. Chaban-Delmas exerçait, jusqu'en 1983, la triple responsabilité de Maire de Bordeaux, Président de la CUB, Président du Conseil Régional (il faut ajouter à cela qu'il fut avant 1981, et pendant plusieurs législatures, Président de l'Assemblée Nationale). La pratique, dès 1975, d'accords de cofinancement avec l'Etat (charte culturelle, convention culturelle ...) s'est traduite par la construction d'infrastructures et d'équipements de prestige ;

-rénovation des "Entrepôts Lainé" pour en faire une structure polyvalente où se donnent des spectacles vivants (théâtre notamment : il fut pendant des années le lieu de production de la Compagnie Dramatique d'Aquitaine), où s'est installé le CAPC qui y présente des expositions, qui y anime des ateliers en direction des scolaires et qui constitue pour tous ceux qui en ont besoin un centre-ressources, notamment documentaire ;

- construction du Centre André Malraux pour le Conservatoire National de Région ;

- soutien à l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, à qui on n'a pas donné cependant de grande salle de concert (les concerts de l'OBA se font en général au Palais des Sports avec la qualité acoustique que l'on imagine, à la patinoire transformable en salle de spectacle avec les mêmes défauts : la salle de concert du Centre André Malraux avec ses panneaux acoustiques réglables n'est pas assez grande pour accueillir le public des fidèles de l'O.B.A.) ;

- rénovation de l'Ecole des Beaux-Arts, dans le quartier Sainte-Croix ;

- installation d'un grand Musée d'Aquitaine dans les locaux rénovés et aménagés de l'ancienne Faculté des Lettres et qui accueillent des expositions (ex : *Le Corbusier en Aquitaine* : cité Frugès à Pessac, notamment), qui a mis sur pied à la fois dans des ateliers du Musée, mais aussi utilisables dans les classes ("valises préhistoriques").

Ces infrastructures, si prestigieuses, ont-elles été cependant à la hauteur des ambitions qui avaient présidé à leur création ? Quels objectifs leur avait-il été assignés ? Ont-ils été atteints ? Quel rôle les acteurs y ont-ils joué ?

. La primauté est donnée au "triangle urbain" où se trouvent situés les grands équipements (Grand Théâtre, Musées, Bibliothèque Municipale de la rue Mably, ...) avec son extension par le quartier rénové de Mériadeck, centre administratif (Hôtel de Région, Hôtel du Département, CUB, Rectorat de l'Académie), commercial et de services, et dans lequel a été construite la nouvelle Bibliothèque Municipale.

. La personnalisation de la politique bordelaise est remarquable. Le Maire se réserve ce domaine : il n'y a pas, à Bordeaux, d'adjoint délégué aux Affaires Culturelles.

Deux conceptions sont à la base de son action : le "libéralisme" et l'acceptation des "initiatives individuelles". Un exemple : les élus ont laissé une large marge de manoeuvre aux professionnels de la B.M. pour l'implantation de la nouvelle centrale (confiance ? indifférence ? transfert de compétences ?).

Mais une telle politique, pour être efficace, doit s'accompagner de contacts nombreux avec les acteurs culturels, de concertation permanente et d'une bonne connaissance des milieux bordelais de la culture. Or le Maire de Bordeaux n'a pas toujours été disponible pour de tels contacts, si bien que l'action culturelle de Bordeaux montre un certain manque de cohérence que ne cachent pas quelques manifestations, là encore de prestige, comme le Mai musical qui s'est élargi, depuis sa création, jusqu'à être devenu un "festival" culturel (qui se situe étrangement à la même période que la Foire Internationale de Bordeaux ...).

Bien sûr, il ne s'agit là que de premières réflexions qu'il faudra étudier soit pour les approfondir, soit pour les nuancer, soit même pour les contredire. A ce stade, il ne peut s'agir que de constater, de poser des problèmes et peut-être quelques hypothèses.

2. LE RESEAU DE BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

La Bibliothèque Municipale de Bordeaux est, en réalité, un réseau comprenant :

. une bibliothèque centrale située, jusqu'à ce jour, dans les locaux de l'ancien couvent des Dominicains, près de l'église baroque de Notre-Dame qui en dépendait d'ailleurs (1), où elle fut installée en 1891. Ces locaux, devenus exigus, seront certainement fermés le 30 juin 1990, pour permettre son installation définitive dans les locaux de Mériadeck (2). Cette nouvelle B.M. s'étend sur 26 000 m², pourra accueillir instantanément (F.M.I.) 2 500 personnes et assurera trois fonctions principales : le prêt, qui n'est pas assuré actuellement rue Mably qui était consacrée uniquement à l'étude et la consultation sur place ; la consultation (sections adultes, enfants, documents audio-visuels) ; et la conservation du fonds ancien, un des plus riches de France (voir documents de présentation fournis en annexe) ;

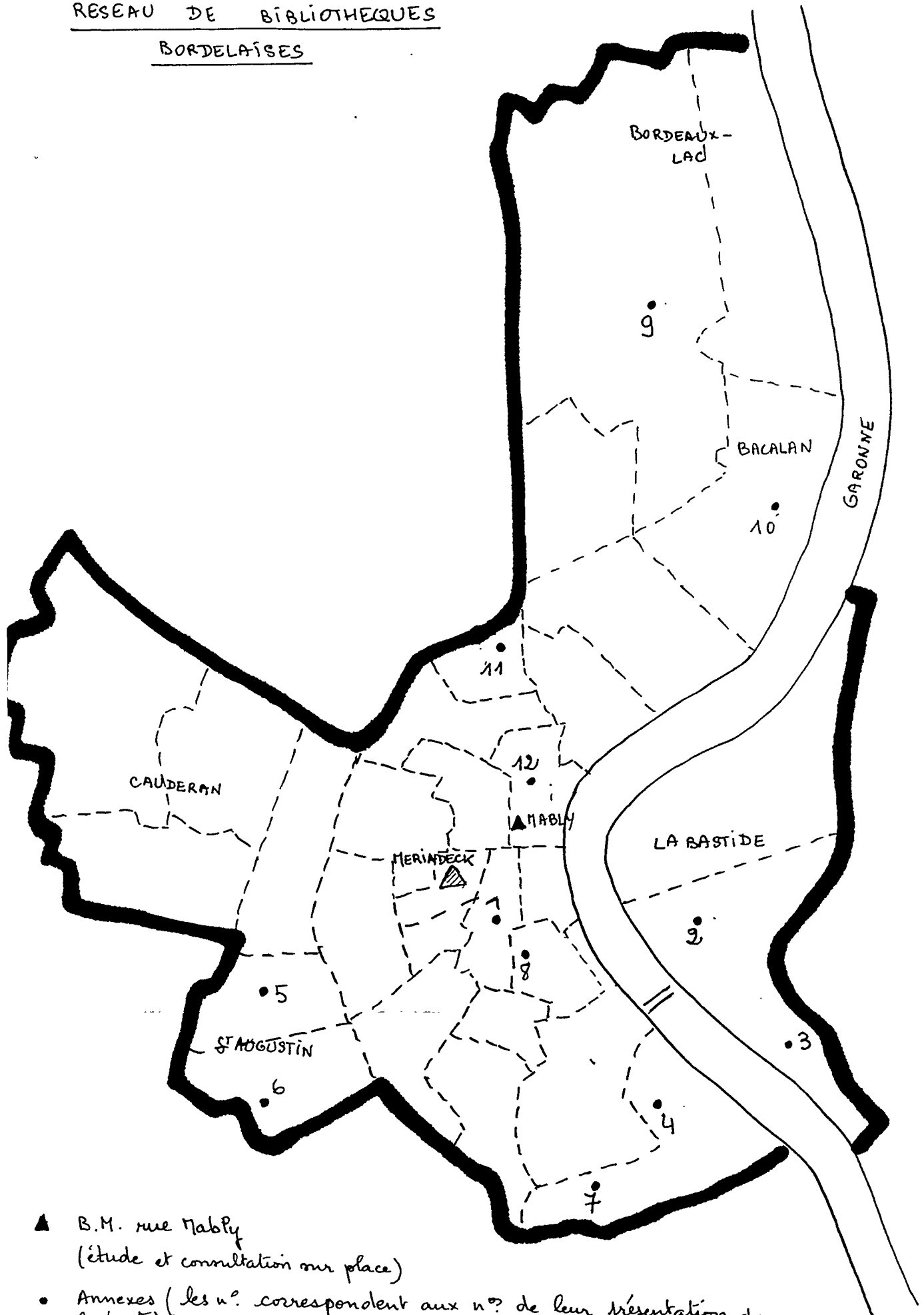
. un ensemble de bibliothèques de quartiers pour enfants et pour adultes (12 au total, mais certaines comprennent plusieurs sections), qui se répartissent très inégalement dans la ville (voir carte "Réseau des bibliothèques bordelaises"). Les vides sont comblés par des caravanes-bibliothèques qui stationnent dans certains lieux, notamment à Caudéran, ancienne commune de banlieue rattachée à la ville de Bordeaux.

(1) DESGRAVES, Louis. *Evocation du vieux Bordeaux*. Paris : Ed. de Minuit, 1960.

(2) L'histoire du projet de construction d'une nouvelle B.M. et de son implantation à Mériadeck a été retracée dans :
TOUZET, Odile. *Programme d'extension de la lecture publique à Bordeaux : aspects politiques et technique d'une décision*. Villeurbanne : ENSB, 1982.

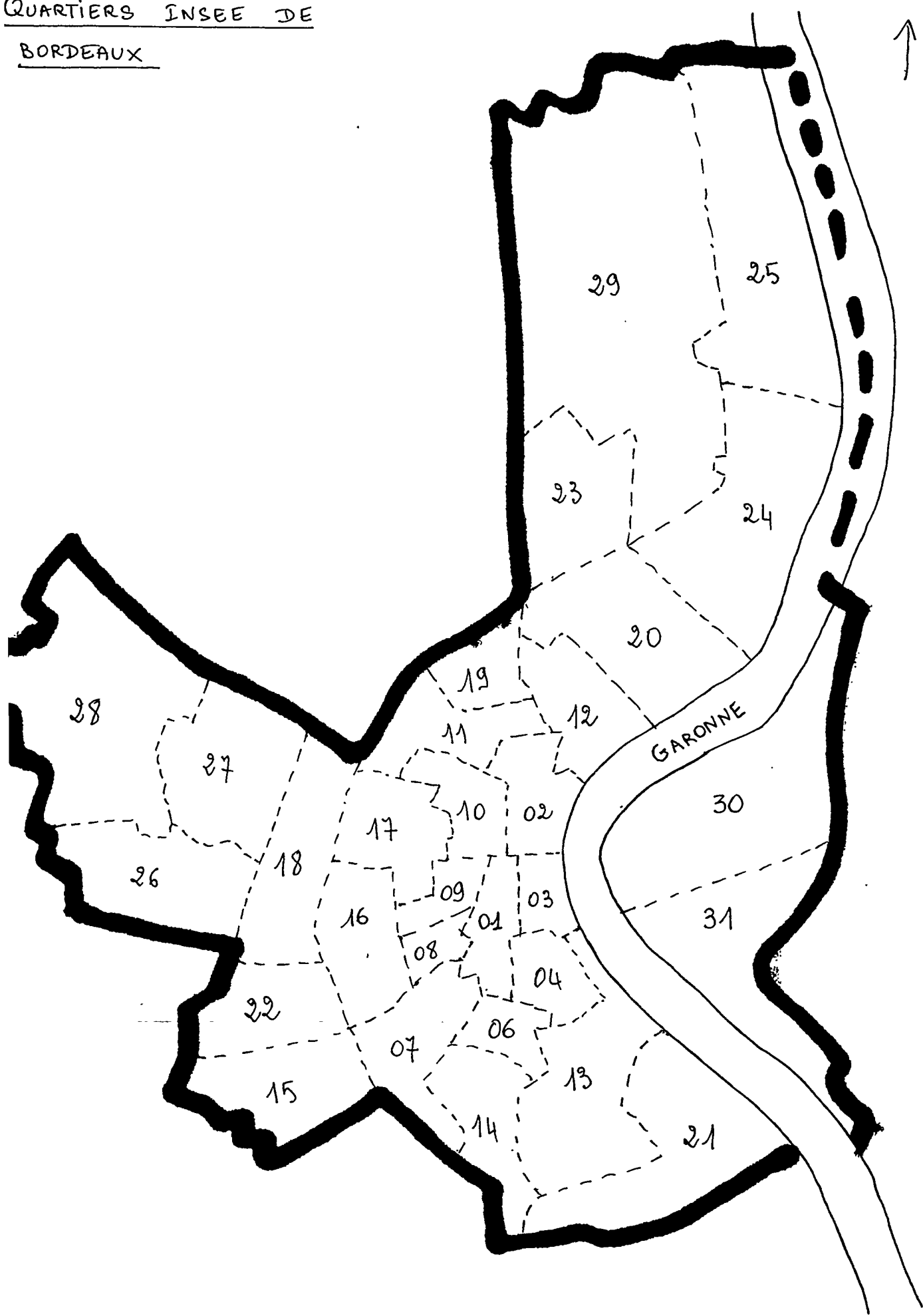
RESEAU DE BIBLIOTHEQUES

BORDELAISES



- ▲ B.M. rue Nably
(étude et consultation sur place)
- Annexes (les n° correspondent aux n° de leur présentation dans le texte)
- ▲ Bibliothèque de Mériadeck
- Limites des quartiers (code INSEE)

QUARTIERS INSEE DE
BORDEAUX



(pour étude sociologique)

3. PROBLEMATIQUE

Cette description sommaire, les quelques photos réalisées montrent qu'une grande inégalité existe entre ces annexes. Quelle place leur est-il assignée, à la fois dans la politique des bibliothèques et dans la politique culturelle globale de la Ville, elles qui, au contact réel avec le public, ne peuvent pourtant pas se prévaloir d'une aura de prestige ? Dans quelle mesure ont-elles bénéficié de moyens suffisants ? Il faudra analyser les chiffres fournis par la B.M. (budget des annexes, nombre de lecteurs inscrits, nombre de prêts, documents fournis en annexes). Quelle est la valeur de leurs collections, leur adéquation au monde contemporain, à l'actualité de la vie nationale et régionale, à leur environnement immédiat ? Répondent-elles aux besoins des usagers et aux conceptions de leurs responsables ? Quelles peuvent-être les conséquences immédiates ou plus lointaines de l'installation de la nouvelle B. M. ? (certaines paraissent condamnées : annexe Pasteur, rue de Cursol, trop proche de Mériadeck ; d'autres font l'objet de projets encore vagues : annexe de Caudéran). Un véritable réseau de lecture publique pourra-t-il s'épanouir dans une ville où l'on considère qu'une équipe de football performante est plus médiatique qu'une bibliothèque qui garde encore une image traditionnelle.

4. METHODOLOGIE

Pour cette étude, nous utiliserons des méthodes d'investigation qui privilégieront les contacts avec les acteurs culturels :

. une enquête par entretiens auprès des responsables de la culture à Bordeaux : le Maire (?) ; l'Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires, qui a la responsabilité des bibliothèques bordelaises ; le Conservateur en chef de la B.M.C. ; le Conservateur responsable des annexes ; les partenaires départementaux et régionaux ; les opposants politiques élus au Conseil Municipal ; M. Robert Escarpit, Conseiller Régional, qui a dirigé de nombreuses études sur "La lecture à Bordeaux" ; M. Jean

Dumas, professeur à l'I.E.P. de Bordeaux, directeur du Centre des Etudes locales et régionales d'Aquitaine, etc ;

. une analyse quantitative et qualitative des collections. Pour cela, un plan de travail a été prévu avec A.M. Bernard, conservateur responsable des annexes, durant tout le mois de juin, où je participerai au fonctionnement des bibliothèques ;

. le dépouillement des données statistiques réalisées par l'Observatoire Economique Régional des Quartiers de Bordeaux (population, composition par âge, sexe, catégorie socio-professionnelle, origine, en espérant que cet été il sera possible d'avoir accès aux premiers résultats du recensement de 1990, sinon les chiffres risquent d'être bien anciens) et par les services statistiques de la Ville de Bordeaux ;

. un questionnaire aux lecteurs des annexes, qui aura pour objectif d'étudier :

- la personne du lecteur (données familiales, intellectuelles, socio-professionnelles ...),
- son acte de lire (rang assigné à la lecture dans ses loisirs ...),
- sa relation à la bibliothèque : raisons du recours à la section de prêt, son opinion sur elle, sa fidélité, le climat culturel, si l'installation de la médiathèque aura des conséquences sur sa fréquentation ...) (voir document fourni en annexe) ;

. des entretiens avec les responsables dans le but de les connaître (sexe, âge, formation initiale, formation professionnelle (30 % seulement du personnel des annexes a un diplôme professionnel) et de connaître leurs conceptions des missions des annexes, s'il considèrent qu'il sont les moyens de leurs ambitions, comment ils perçoivent leur action par rapport aux autres intervenants culturels.

Ce mémoire n'a comme prétention que d'être un **avant-projet** d'une étude qui permettra, je l'espère, de mettre en valeur la place de la lecture publique dans l'action culturelle municipale, et notamment des annexes de quartiers, dont la restructuration pourrait bien être la conséquence de l'installation sur le site de Mériadec de la nouvelle bibliothèque municipale, mais qui pourrait aussi permettre des actions plus dynamiques propres à satisfaire les usagers et à développer la lecture publique dans une ville universitaire.

B I B L I O G R A P H I E

La bibliographie présentée dans ce mémoire n'a pas la prétention d'être exhaustive. Elle sera complétée ultérieurement pour le mémoire de D.E.S.S., au fur et à mesure de l'approfondissement de la recherche.

Le travail documentaire s'est fait dans trois directions principales :

- 1) la politique culturelle : pratiques de l'Etat et des collectivités territoriales, en ce domaine ;
- 2) la politique culturelle à Bordeaux : discours et action culturelle ;
- 3) les bibliothèques à Bordeaux : la lecture et les lecteurs ; quelle place dans la politique culturelle de la capitale aquitaine ?

L'ensemble des références bibliographiques sera classé selon ce plan, par ordre alphabétique d'auteurs pour les monographies et les articles de revues signés, par titres pour les articles de périodiques non signés, et se terminera par les études, les rapports du Ministère de la Culture ou les comptes-rendus de colloques.

1. LA POLITIQUE CULTURELLE

Bordeaux, malgré des caractères spécifiques, reproduit des phénomènes, des structures et des comportements qui s'inscrivent dans le contexte général d'une importance accrue de la culture, comme enjeu essentiel des luttes politiques à tous les échelons du pouvoir. C'est pourquoi il a paru intéressant de faire précéder toute étude locale, de références d'ouvrages et d'articles généraux destinés à situer les problèmes dans leur environnement national.

1.1. Généralités

. Ouvrages

Badie, Bertrand. *Culture et politique*. Paris : Economica, 1983.

Belloin, Gérard. *Culture, personnalité et sociétés*. Paris : Ed. Sociales, 1973.

Après avoir constaté la ségrégation culturelle comme conséquence de l'inégalité sociale, l'auteur essaie d'en montrer les relations avec la transformation des produits culturels en marchandises, l'emprise grandissante des sociétés multinationales sur leur élaboration et leur diffusion. La crise de la culture, en France, est grave et la transformation du rôle de l'individu dans une société socialiste à la française contribuera à éliminer les obstacles sociaux au développement des personnalités et à l'épanouissement de la culture.

Chombart de Lauwe, Paul-Henry. *La Culture et le pouvoir*. Paris : Ed. L'Harmattan, 1983.

Gérard, Augustin. *Développement culturel : expériences et politiques*. Paris : Dalloz. UNESCO, 1982.

Konopnicki, Guy. *Balades dans la culture : avec arrêts fréquents chez les travailleurs*. Paris : Ed. Sociales, 1978.

L'auteur refuse l'idée que ouvriers et culture sont des termes antinomiques. Il part donc à la recherche, au gré des grands ensembles et des usines, de ce qui des ateliers aux cités-dortoirs participe de la culture nationale. C'est ainsi qu'interviewant des travailleurs, des animateurs culturels, il montre une image inhabituelle de la culture en milieu ouvrier qu'il faudra bien réhabiliter si l'on veut préserver l'identité culturelle française.

Leroy, Roland. *La Culture au présent*. Paris : Ed. Sociales, 1972.

Bien que déjà ancien, cet ouvrage présente l'intérêt d'une réflexion communiste sur la culture française.

L'importance du dialogue, de la confrontation des idées dans un secteur qui se doit d'être pluraliste est placée au coeur de la défense de l'identité culturelle française.

La Révolution culturelle conçue par les communistes associait trois idées principales :

- . l'accès de la classe ouvrière aux diverses composantes de la culture,
- . l'élargissement du recrutement des intellectuels à l'ensemble de la société et leur plus grande participation à la vie sociale,
- . l'assimilation critique des divers héritages culturels.

Tous les discours, regroupés dans cet ouvrage et bien marqués par les luttes politiques des années 1968-1972, illustrent une idée conductrice, à savoir que la politique culturelle doit tenir compte de la diversité nationale pour un progrès culturel intégrant l'apport créateur de tous les courants de pensée français.

Renard, Jacques. *L'élan culturel : la France en mouvement*. Paris : PUF, 1987.

. Articles de périodiques

Grignon, C., Passeron, J.C.. A propos des cultures populaires. *Cahiers du CERCOCOM*, n° 1, 1985.

IFOREP. *La Culture et ses enjeux*. Paris : Les Cahiers de l'IFOREP, 1983.

Marest, Lucien. Le Rendez-vous de 1993 et la culture. *Les Cahiers du communisme*, 65, juin 1989, pp 38-45.

Les intellectuels ont été séduits par les discours sur la culture européenne. Mais l'abandon des quotas dans les télévisions européennes constitue un désastre irrémédiable. L'article reprend les propositions du Parti Communiste Français pour un nouvel ordre culturel mondial.

. Rapports et colloques

Etats généraux de la culture, 1987, Paris, Ralite, Jack (préf.). *La Culture française se porte bien pourvu qu'on la sauve : débats suivis de contributions*. Paris : Messidor - La Farandole, 1987.

Ministère de la Culture. *Atlas du changement culturel : la nouvelle géographie culturelle de la France, 1981-1986*. Mâcon : Ed. W., 1986.

Ministère de la Culture, Service des Etudes et Recherches. *Pratiques culturelles des Français, description socio-démographique, évolution 1973-1981*. Paris : Dalloz, 1982.

1.2. Les politiques culturelles de l'Etat et des collectivités territoriales

Depuis la nomination d'André Malraux à la direction du premier Ministère des Affaires Culturelles, l'intervention de l'Etat dans ce secteur est apparue légitime. Une réflexion sur la culture et la politique culturelle s'est développée chez les créateurs, les associations et il s'en est suivi une grande sensibilisation des acteurs politiques qui n'ont pas hésité à être à l'initiative de recherches sur les pratiques, les formes, les enjeux culturels.

1.2.1. La politique de l'Etat en matière culturelle a mis en lumière les contradictions contemporaines. Prise entre la liberté de l'artiste et de la création et les lois du marché dans une société où le "libéralisme" fait de plus en plus recette, l'action culturelle a souvent choisi des options qui ont institutionnalisé les avant-gardes, au point que certains peuvent parler d'une "culture officielle".

. Ouvrages

Chazel, François (éd.). *Pratiques culturelles et politiques de la culture*. Talence : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1987. 194 p.

Notre société reconnaît une seule forme culturelle comme légitime, la culture dite savante, dévalorisant la culture appelée ici matérielle. L'Etat, par son intervention dans le domaine culturel, a essayé d'atteindre trois objectifs : la socialisation de la création, la démocratisation de la culture savante et la reconnaissance de toutes les formes culturelles.

Les aides accordées, toujours conçues sous la forme de conventions avec les collectivités locales, ont entraîné la municipalisation de la culture et développé donc des relations étroites entre politique et culture. La culture de socialisée est devenue une culture administrée.

Cluzel, Jean. *Les pouvoirs publics et la transmission de la culture*. Paris : Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1984.

Saez, Guy. Les politiques de la culture, in : M. Grawitz et J. Leca (éd.), *Traité des sciences politiques*, tome 4. Paris : PUF, 1985.

. Articles de périodiques

Holleaux, André. La Politique culturelle française. *Revue française d'administration publique*, N° 22, avril-juin, 1982.

Romand-Mannier, Michel. Une politique culturelle : définition et contenu. *Bulletin de l'IDATE*, n° 18, janv. 1985, pp 205-208.

Les Pouvoirs publics et la culture. *Revue française d'administration publique*, n° 22, avril-juin 1982, pp 5-130.

Vingt ans de politique culturelle. *Développement culturel*, n° 42, octobre 1979.

. Rapports

Conseil de l'Europe, Wangermée, Robert (éd.). *La Politique culturelle de la France : rapport du groupe d'experts européens*. Paris : La Documentation française, 1988. 394 p.

La politique culturelle française s'est caractérisée, depuis André Malraux, par le désir de sauvegarder le patrimoine, de diffuser largement la culture par la démocratisation et la décentralisation et un soutien important à la création.

Les moyens mis en oeuvre ont porté sur des budgets en augmentation croissante, la création d'infrastructures à Paris et en province, la mise en place de moyens techniques et humains dans les régions par la décentralisation qui a permis une répartition des financements publics de la culture, entre l'Etat et les collectivités locales.

Si des résultats ont été obtenus, notamment en ce qui concerne la création et la démocratisation géographique, il n'en reste pas moins que, dans le domaine culturel comme dans le domaine économique, la France reste une "France à deux vitesses".

1.2.2. La politique des collectivités territoriales s'est trouvée, par le jeu des choix nationaux, à être à la base d'une décentralisation culturelle qui s'est faite par les municipalités surtout, et parfois à leur corps défendant.

Les différences sont peu sensibles dans les pratiques des municipalités de tendances diverses et l'absence de moyens véritables, notamment au niveau des villes petites et moyennes, transforme leur projet culturel en un catalogue d'activités sans réelle cohérence mais où, cependant, les artistes locaux jouent un grand rôle.

. Ouvrages

Beaunez, Roger. *Politiques culturelles et municipalités : guide pour l'action, recueil d'expériences*. Paris : Ed. Ouvrières, 1985.

Friedberg, Erhard, Urfalino, Philippe. *Le jeu du catalogue : les contraintes de l'action culturelle dans les villes*. Paris : La Documentation française, 1984. Mény, Yves. *Les politiques des autorités locales*. in M. Grawitz et J. Leca (éd.), *Traité de science politique*, tome 4. Paris : PUF, 1985.

Rosette, Marcel. *La gestion communale dans l'action*. Paris : Ed. sociales, 1977.

De nombreux chapitres évoquent dans cet ouvrage, qui s'adresse aux élus municipaux, la politique culturelle et la politique sportive et de loisirs que l'on peut y rattacher.

Pour la première, elle est conçue comme indispensable, enracinée qu'elle est dans l'ensemble des activités sociales. Si des correspondances existent entre développement historique et développement littéraire et artistique, science, technique, activités professionnelle et physique en sont partie prenante.

Il s'agit dès lors de prendre en compte les obstacles (freins sociaux, insécurité de l'emploi, fatigue des transports ...) pour déterminer les orientations (formation et information, diffusion et création), stimuler les relations avec les associations (respect d'autonomie, participation à la réflexion sur la politique culturelle, initiatives communes, etc).

Pour mener à bien cette politique, des structures sont nécessaires : un adjoint à la culture, une commission aux affaires culturelles, un service municipal ... et des partenaires indispensables (B.M., écoles d'enseignement artistique, centre de loisirs, salle des fêtes, centre culturel, clubs et centres de quartier, etc).

. Articles de revues

Benjamin, Isabelle. Politiques culturelles et associations culturelles. *Recherche sociale*, 110, juin 1989, pp 53-61).

Le rôle des associations para-publiques ou privées, déterminant dans le domaine de la culture, est reconnu par le Ministère de la Culture, surtout en ce qui concerne la promotion des oeuvres et des professions. Par contre, il paraît moins soucieux de leur fonction lorsqu'il s'agit de promotion et d'éducation.

Fournera, Pierre-Alain. La Politique culturelle : un enjeu pour toutes les municipalités. *Communes d'aujourd'hui*, 247, juin 1983, pp 9-16.

Mari, Paul. Culture et transfert de compétences ou transfert de tutelle. *Correspondance municipale*, n° 269, juin 1985, pp 33-36.

Saez, Guy. Territorialisation de la politique culturelle. *Silex*, n° 22, 1982, pp 5-11.

Savary, Gilles. "Eléments pour une réflexion des chartes culturelles à la lumière du cas bordelais", *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 2, 1981, pp 163-179.

La politique des Chartes culturelles a été inaugurée en 1975 et Bordeaux a été une des premières villes de France à signer une de ces conventions de type contractuel qui fixent, pour 3 ans, les modalités calendaires et financières des engagements réciproques Etat / collectivité territoriale.

A la lumière du cas bordelais, l'auteur affirme que la fonction objective des Chartes a été d'organiser une délégation des compétences culturelles aux collectivités territoriales dans le but de désengager l'Etat en matière culturelle et il donne comme bilan du financement de la charte culturelle bordelaise en 1980 :

. Municipalité	85	%
. Etat	13,5	%
. Région	1,5	%

Le résultat, cependant, a été positif dans la mesure où des équipements ont pu être érigés et surtout où les élus ont été mobilisés quant à l'importance de l'action culturelle dans la vie de la cité.

Les dépenses culturelles des villes ont triplé de 1978 à 1984. *Développement culturel*, n° 65, mars 1986.

Flash sur l'activité culturelle des municipalités à direction communiste. *Flash d'aujourd'hui*, supplément au n° 36, mars 1981.

Cette revue du P.C.F. destinée à ses élus retrace les expériences les plus marquantes réalisées à Nanterre, St Martin d'Hères, Aubervilliers, etc.

Elle illustre combien sont diverses les conceptions des décideurs politiques français. La culture est, ici, considérée comme une dimension fondamentale de la vie sociale. Elle s'appuie sur l'alliance avec les forces populaires essentielle au combat pour les libertés. La lutte contre

Savary, Gilles. "Eléments pour une réflexion des chartes culturelles à la lumière du cas bordelais", *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 2, 1981, pp 163-179.

La politique des Chartes culturelles a été inaugurée en 1975 et Bordeaux a été une des premières villes de France à signer une de ces conventions de type contractuel qui fixent, pour 3 ans, les modalités calendaires et financières des engagements réciproques Etat / collectivité territoriale.

A la lumière du cas bordelais, l'auteur affirme que la fonction objective des Chartes a été d'organiser une délégation des compétences culturelles aux collectivités territoriales dans le but de désengager l'Etat en matière culturelle et il donne comme bilan du financement de la charte culturelle bordelaise en 1980 :

. Municipalité	85	%,
. Etat	13, 5	%,
. Région	1,5	%.

Le résultat, cependant, a été positif dans la mesure où des équipements ont pu être érigés et surtout où les élus ont été mobilisés quant à l'importance de l'action culturelle dans la vie de la cité.

Les dépenses culturelles des villes ont triplé de 1978 à 1984. *Développement culturel*, n° 65, mars 1986.

Flash sur l'activité culturelle des municipalités à direction communiste. *Flash d'aujourd'hui*, supplément au n° 36, mars 1981.

Cette revue du P.C.F. destinée à ses élus retrace les expériences les plus marquantes réalisées à Nanterre, St Martin d'Hères, Aubervilliers, etc.

Elle illustre combien sont diverses les conceptions des décideurs politiques français. La culture est, ici, considérée comme une dimension fondamentale de la vie sociale. Elle s'appuie sur l'alliance avec les forces populaires essentielle au combat pour les libertés. La lutte contre

l'arbitraire et la ségrégation culturels doit se mener avec la participation de tous les citoyens au moyen d'initiatives novatrices et pluralistes et par l'organisation de grands rendez-vous de création, d'échanges et de confrontations. C'est, pour les communistes, la seule solution pour sauvegarder la culture française : "La culture française se porte bien ... pourvu qu'on la sauve" (Jack Ralite).

Un Plan culturel pour les communes. *Les Cahiers de l'Atelier*, n° 2, mars-avril-mai 1979.

Les Villes au rendez-vous de la culture. *Département et communes*, 33, sept. 1985, pp 32-38 et 45-52.

Comment se répartissent les crédits culturels importants des budgets municipaux entre équipements et fonctionnement.

. Rapports et études officiels

Ministère de la culture, Service des Etudes et Recherches. *Les Conventions de développement culturel en 1985 et l'évolution de la politique contractuelle de 1982 à 1985*. Document de travail, 952, 1986.

Ministre de la culture. Service des Etudes et Recherches. *Douze villes et le changement culturel : les effets de l'action des Ministères de la Culture au plan local depuis 1981*. Paris : Ministère de la Culture, 1985.

Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective. *Journées d'études sur la coopération de l'Etat et des collectivités territoriales dans le financement et la mise en oeuvre de l'action culturelle*. Caen, 5 et 6 nov. 1986.

2. LA POLITIQUE CULTURELLE A BORDEAUX

DISCOURS ET ACTIONS

Si l'on en croit Jacques Chaban-Delmas, le Maire de Bordeaux, "rares sont les villes où le patrimoine, la créativité, la culture sont l'objet de tant de soins ..." (1). Bordeaux a été aussi une des premières villes à signer une Charte Culturelle avec l'Etat en 1975, ce qui a permis l'installation de grands équipements dont nous avons parlé, par ailleurs. La Ville elle-même a commandé à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine des études d'évaluation des coûts, des analyses sociologiques. Le choix de références qui suivent essaie de fournir une idée synthétique des actions et pratiques culturelles dans une métropole régionale.

. Ouvrages

Callède, Jean-Paul ; Felonneau, Maryline. *Pratiques et représentations de la culture : les associations et les équipements socio-culturels dans la ville ; contribution à une approche sociologique du phénomène culturel à Bordeaux*. Talence : Centre de Sociologie politique ; Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1981, 2 vol.

Callède, Jean-Paul ; Félonneau, Maryline ; Chazel, François (dir.). *Le phénomène culturel à Bordeaux : rapport de synthèse sur l'enquête pluri-disciplinaire*. Talence : Centre de Sociologie Politique ; Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1982.

Etude réalisée à la demande de la Ville de Bordeaux.

Ce rapport insiste sur les formes et les types d'animation qui s'enracinent dans les pratiques de la vie quotidienne tout en distinguant ce qui relève des genres de vie et des niveaux de vie.

(1) Extrait de la préface signée du Maire de la ville à : *Passeport pour une ville*, cité dans la bibliographie.

Il évalue le rayonnement des différentes institutions et leur intégration dans la ville, dégage par l'étude des budgets les choix culturels et caractérise les comportements et les attitudes des Bordelais.

Centre d'Etude des Espaces Urbains. *Les Associations culturelles dans l'agglomération bordelaise*. Talence : CEEU-MSHA, 1980, 69 p.

Recherche effectuée par la MSHA, rédigée par Jeanne Dupouey-Bordenave.

Mme Cassout-Mounat, Dir.

Laboratoire des Sciences de l'Information et de la Communication. *Atlas des réseaux de diffusion culturelle dans l'agglomération bordelaise*. Talence : MSHA, 1981, 124 p, cartes.

Etude réalisée à la demande de la Ville de Bordeaux.

Philippe Rouyer, dir.

La Salinière, Maud (de). *Passeport pour une ville*. Chaban-Delmas, Jacques, préf.

Petit fascicule de présentation des grands équipements culturels bordelais, qui ne présente d'intérêt que par la préface du Maire de Bordeaux.

Malet, Vincent. *Les politiques publiques locales en matière culturelle : la ville de Bordeaux et sa périphérie*. Talence : Centre d'Etudes et de Recherches sur la Vie Locale ; Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1982, 41 p.

Etude réalisée à la demande de la Ville de Bordeaux.

Dans cette étude, Vincent Malet montre à quel point la politique municipale de Bordeaux s'est identifiée à une action très centralisatrice aux tendances quelque peu élitistes et marquée par un grand souci de prestige. La politique culturelle y repose sur le Maire et sur la construction d'infrastructures coûteuses dans la ville-centre.

Par opposition à cette politique, celle du

Conseil Général privilégie la décentralisation, la concertation avec les Municipalités de la CUB et l'ouverture sur les associations dont on soutient les initiatives.

Ritaine, Evelyne. *L'action culturelle publique dans l'agglomération bordelaise : essai d'analyse politique*. Bordeaux : mémoire DES Sc. Polit., 1973.

. Articles de revues

Chaban-Delmas, Jacques, "Bordeaux, la culture et la vie", *J'informe*, n° 39, jeudi 3 novembre 1977.

Cet article écrit par le Maire de Bordeaux illustre une des caractéristiques de la vie culturelle bordelaise, du moins dans les discours ("... immense présence de Bordeaux ..." qui explique la centralisation de la vie culturelle dans la métropole régionale et le désir du "renouvellement des idées, la participation des citoyens ...").

Qu'en est-il exactement en 1990 ?

Guillaume, P.. Politiques et choix culturels à Bordeaux depuis trente ans. *Habiter la ville*. Lyon : PUF, 1984, pp 305-311.

L'étude détermine le rôle des acteurs (pouvoirs publics et associations) de la politique culturelle à Bordeaux depuis 1950. Le Mai de Bordeaux est surtout un festival de danse et de musique classique. La création de SIGMA dans les années 60 n'a guère permis la décentralisation théâtrale. Mais, en ce domaine, un essor associatif se développe depuis 1968.

Lalande, Alain. Cafés-théâtres en Aquitaine : une mode défunte. *Les dossiers du CIDDCA*, n° 6, 1985, 141 p.

Walter, Edith. Bordeaux et la contradiction. *Diapason*, n° 305, mai 1985, pp 36-42.

Je citerai à titre de référence générale la revue "L'Ormée", publication du secteur culturel de la Fédération de la Gironde du PCF. Il me semble que c'est le seul périodique communiste français spécialisé dans la culture et, à ce titre, il est juste de le signaler.

"L'Ormée se veut point de rencontre entre les hommes et les femmes de culture, le public et les communistes ... L'objectif de (cet) échange entre le créateur et le public est de donner à voir, à comprendre et à interroger ...".

3. LES BIBLIOTHEQUES BORDELAISES

Leur place dans la politique culturelle bordelaise est le sujet du stage que j'accomplirai essentiellement dans les annexes de la bibliothèque municipale. Le grand sujet actuel est l'ouverture de la Bibliothèque construite dans le quartier rénové de Mériadeck, ouverture qui semble un petit peu - si je puis m'exprimer ainsi - "l'Arlésienne" de Bordeaux : on en parle beaucoup et on l'attend toujours ...

Il faut lier cette implantation d'envergure à plusieurs facteurs :

- des besoins qui se sont exprimés il y a longtemps déjà (fort taux de lecteurs à Bordeaux),
- des locaux exigus de la Centrale de la rue Mably, qui ne peut qu'être, comme nous l'avons déjà dit, qu'une bibliothèque de consultation et d'étude,
- des annexes dont le dynamisme est variable ...

De nombreuses études ont été réalisées sur le sujet, dont les premières l'ont été à l'initiative de Robert Escarpit, aujourd'hui Conseiller Régional d'Aquitaine. Elles ont été complétées, voire remaniées par le CERVL et la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

Dans cette partie de la recherche documentaire, une place a été faite à des ouvrages généraux sur la lecture, les lecteurs, le livre en général, toujours pour les mêmes raisons que Bordeaux n'est pas un lieu à part et que la ville connaît à ce niveau la même problématique qu'ailleurs.

3.1. Lecture et lecteurs

L'élévation du niveau et du temps de la scolarité a permis l'élargissement des publics lecteurs et la prise de conscience par les professionnels de leur diversité, ainsi que de la multiplicité des lectures et des situations de lectures.

. Ouvrages

Escarpit, Robert (éd.). *Le Littéraire et le social : éléments pour une sociologie de la littérature*. Paris : Flammarion, 1970.

Escarpit, Robert. *Sociologie de la littérature*. Paris : PUF, 1968.

Foucambert, Jean. *Lire, c'est vraiment simple quand c'est l'affaire de tous*. OCDL, 1982.

Groupe Français de l'Education Nouvelle. *Le Pouvoir de lire*. Paris : Castermann, 1974 (Orientations E3).

Leenhardt, J., Jozsa, P. *Lire la lecture, essai de sociologie de la lecture*. Sycomore, 1982.

Mollet, Martine. *Décentralisation de la lecture publique en France : jeux et enjeux des différents acteurs politiques, administratifs et professionnels au centre et à la périphérie*. ENSB, 1989.

Pour l'auteur, les bibliothèques publiques se distinguent du secteur culturel par leur statut public qui fait de la lecture un enjeu culturel important. Il apparaît que, pour les professionnels, l'intervention de l'Etat est vécue comme un moyen de renforcer leur pouvoir de compétence et comme une garantie contre l'arbitraire des élus locaux.

Peroni, M. *Biographies de lecteurs*. Paris : B.P.I., 1988.

Poulain, Martine (éd.). *Pour une sociologie de la lecture : lectures et lecteurs dans la France contemporaine*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1988.

Robine, Nicole. *Les Jeunes travailleurs et la lecture*. Paris : La Documentation Française, 1984.

Winter, Benjamin. *Lecture publique, un bon bilan*. Paris : Politique d'aujourd'hui, mai-juillet 1985, pp 77-82.

. Articles de périodiques

Les Dépenses des ménages pour la culture. *Développement culturel*, n° 58, août 1983.

Garrigoux, A.. La Lecture publique en France. *Notes et études documentaires*, n° 3948, 15 décembre 1972, pp 23-27.

Pour le livre : déclaration du parti communiste français. *Cahiers du communisme*, n° d'avril 1986.

Trainar, P.. La Nouvelle culture ou le livre en question. *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, mars 1982.

. Rapports

Ministère de la Culture, Direction du livre et de la lecture. *Objectif lecture*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, 1988.

Cet ouvrage permet de faire le point sur l'état de la lecture publique en France, sur les progrès réalisés et les efforts qui restent à faire.

Mais ce qui paraît être le plus important, c'est que l'Etat précise les objectifs qu'il assigne aux bibliothèques publiques : respect du pluralisme, accessibilité des services et prise en compte de la diversité des publics. Il indique aussi les normes à prévoir pour une bonne efficacité du service public en matière de coût, d'effectifs, de nombre de documents et de locaux.

De plus, il fait le point sur les aides et les partenaires qui peuvent impulser l'action des élus et des professionnels en matière de livres.

Je pense qu'un tel ouvrage me permettra de mieux évaluer les collections et les services des annexes de la B.M. de Bordeaux où je dois effectuer mon stage.

Ministère de la Culture, Direction du livre et de la lecture. *Statistiques 1983*. Paris : Imprimerie nationale, 1986.

3.2. Bibliothèques publiques

Leurs efforts constants doivent viser leur adaptation à leur environnement, l'écoute de leurs usagers et la participation de la population à leur animation.

. Ouvrages

Barnett, G.R.. *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*. Paris : Promodis, Ed. du Cercle de la Librairie, 1987.

Bibliothèques - médiathèques. Paris : Ed. Regirex, 1989, 175 p.

Bisbrouck, Marie-Françoise. *La bibliothèque dans la ville : concevoir - construire - équiper (avec vingt réalisations récentes)*. Paris : Ed. du Moniteur, 1984.

Tous les problèmes de l'implantation d'une bibliothèque sont abordés ici, avec des exemples concrets permettant de mesurer l'intégration d'une bibliothèque dans son environnement.

Compte, Henri. *Les bibliothèques publiques en France*. Lyon : Presses de l'ENSB, 1977.

Girard, Aline. *Réseaux de bibliothèques et planification*. ENSB, 1980.

Herzaft, Gérard. *Pour une médiathèque*. Paris : Promodis, 1982.

Pinelli, Aimé. *Les BM à travers les bulletins municipaux officiels : étude de dix cas*. ENSB, 1973.
M. Richter et Thill, dir.

Ronsin, Albert. *Propositions pour une nouvelle structure des médiathèques publiques en France*. Saint-Dié : B.M., 1976, 21 p.

Seibel, Bernadette. *Bibliothèques municipales et animation*. Paris : Dalloz, 1983.

. Articles de revues

Bernard, Robert. La Place de la bibliothèque publique dans la politique culturelle municipale. *Bibliographie de la France*, n° 52, 1975.

Bony, Françoise. La décentralisation à l'examen des bibliothécaires et des élus. *Livres - Hebdo*, n° 9, 1988, pp 92-96.

Cossette, André. Evaluation de l'efficacité de la bibliothèque : cadre théorique et méthodologique. *Médiathèques publiques*, n° 48, oct-déc 1978, pp 27-39.

L'Expérience et l'image des bibliothèques municipales. *Bulletin des Bibliothèques de France*, T. 25, n° 6, 1980, pp 265-299.

Jolly, Claude. Le Contrôle par l'Etat des bibliothèques des collectivités territoriales. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1987, n° 2, pp 144-149.

Paul, R.. Le Personnel des bibliothèques municipales. *Bulletin des Bibliothèques de France*, n° 4, avril 1961, pp 153-168.

. Rapports

Ministère de la culture et de la communication, Direction du Livre et de la lecture. *Bibliothèques municipales : programmation des équipements*. 1980, 27 p.

Ministère de la culture, Direction du livre. *Bibliothèques municipales : équipements mis en service depuis 1960*.

3.3. Les bibliothèques à Bordeaux

Le réseau des bibliothèques bordelaises a été décrit et localisé dans la première partie de ce mémoire. Il ne s'agit ici que de recenser les études et les articles analysant une situation particulièrement paradoxale entre un équipement de prestige qui a du mal à se mettre en marche et des annexes dont certaines sont pour le moins languissantes.

. Ouvrages

Escarpit, Robert ; Lebas, Mireille. *Nouvel Atlas de la lecture à Bordeaux*. Talence : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1976.

Il s'agit là d'une refonte complète de l'édition de 1963, qui étend l'étude aux communes périphériques de la C.U.B. Le centre d'intérêt de ce travail demeure la diffusion du livre et de la lecture à travers les différents circuits dont sont exclues les bibliothèques.

Roux, Gérard. *La lecture publique en Aquitaine : géographie de la lecture publique à Bordeaux*. Bordeaux : Université de Bx III, 1969-1973.

Cette étude, maintenant ancienne, voulait dresser un tableau de la situation des rapports entre les centres de prêt, les livres et les lecteurs, comparer les objectifs, les ressources et les résultats des institutions bordelaises en matière de lecture publique et tirer de ces données les renseignements nécessaires à une meilleure coordination des efforts publics.

Il sera intéressant de noter et d'analyser les changements intervenus ou les stagnations une vingtaine d'années plus tard.

Touzet, Odile. *Programme d'extension de la lecture publique à Bordeaux : aspects politique et technique d'une décision*. Villeurbanne : ENSB, 1982, 81 p.
Comte, Henri, dir.

La création de la médiathèque de Bordeaux dans le quartier de Mériadeck fait partie de la politique d'implantation d'infrastructures de prestige dans le centre de la ville. Si cette décision a été rendue nécessaire par l'exiguïté et l'inadéquation des locaux de la BM rue Mably, il semble que l'installation d'une nouvelle B. M. n'ait pas fait l'objet d'une réflexion théorique suffisante, dont l'absence pose aujourd'hui le problème du développement du réseau de lecture publique que certains jugent "anarchique" et dont d'autres pensent qu'il faudrait en restructurer l'ensemble. C'est ce que nous essaierons d'étudier.

. Articles de périodiques

Audinet, Eric. Bordeaux, les éditeurs à Passage : faire que les livres existent. *Impressions du Sud*, n° 10, oct. 1985, pp 4-6.

Bony, Françoise. Mériadeck : du verre et des robots. *Livres-Hebdo*, n° 41, 6 oct. 1989.

La nouvelle Bibliothèque Municipale de Bordeaux (26 000 m²) est la plus grande bibliothèque construite en France après celle de Lyon. Située au coeur du quartier rénové de Mériadeck, elle avoisine la patinoire d'un côté, un secteur hôtelier et un centre commercial.

Les concepteurs veulent en avoir fait un lieu ouvert et convivial, utilisant largement informatique et robotique.

Bony, Françoise. Robots en bibliothèque. *Livres-Hebdo*, n° 42, 13/10/89, pp 68-69.

Cet article est le deuxième consacré par Françoise Bony à la nouvelle BM bordelaise. Ici, elle s'intéresse à l'automatisation du

système de stockage et d'acheminement des documents, énorme investissement dont on attend une amélioration de la qualité du service aux usagers, une simplification du travail des magasiniers et une économie de personnel.

Botineau, Pierre. "Bordeaux : le projet de reconstruction de la Bibliothèque Municipale Centrale", in : *Bibliothèques municipales et centrales de prêt.*

Après avoir illustré la vétusté et l'inadaptation des locaux de la rue Mably, le Conservateur en Chef de la BM de Bordeaux retrace l'historique du projet de construction de la centrale de Mériadeck, présente le projet de la construction qui devra répondre aux besoins de toute l'agglomération bordelaise (plus de 20 000 m²).

Le parti pris choisi a été d'automatiser le système de gestion. Ainsi espère-t-on doter Bordeaux d'un instrument d'information et de documentation digne des enjeux actuels.

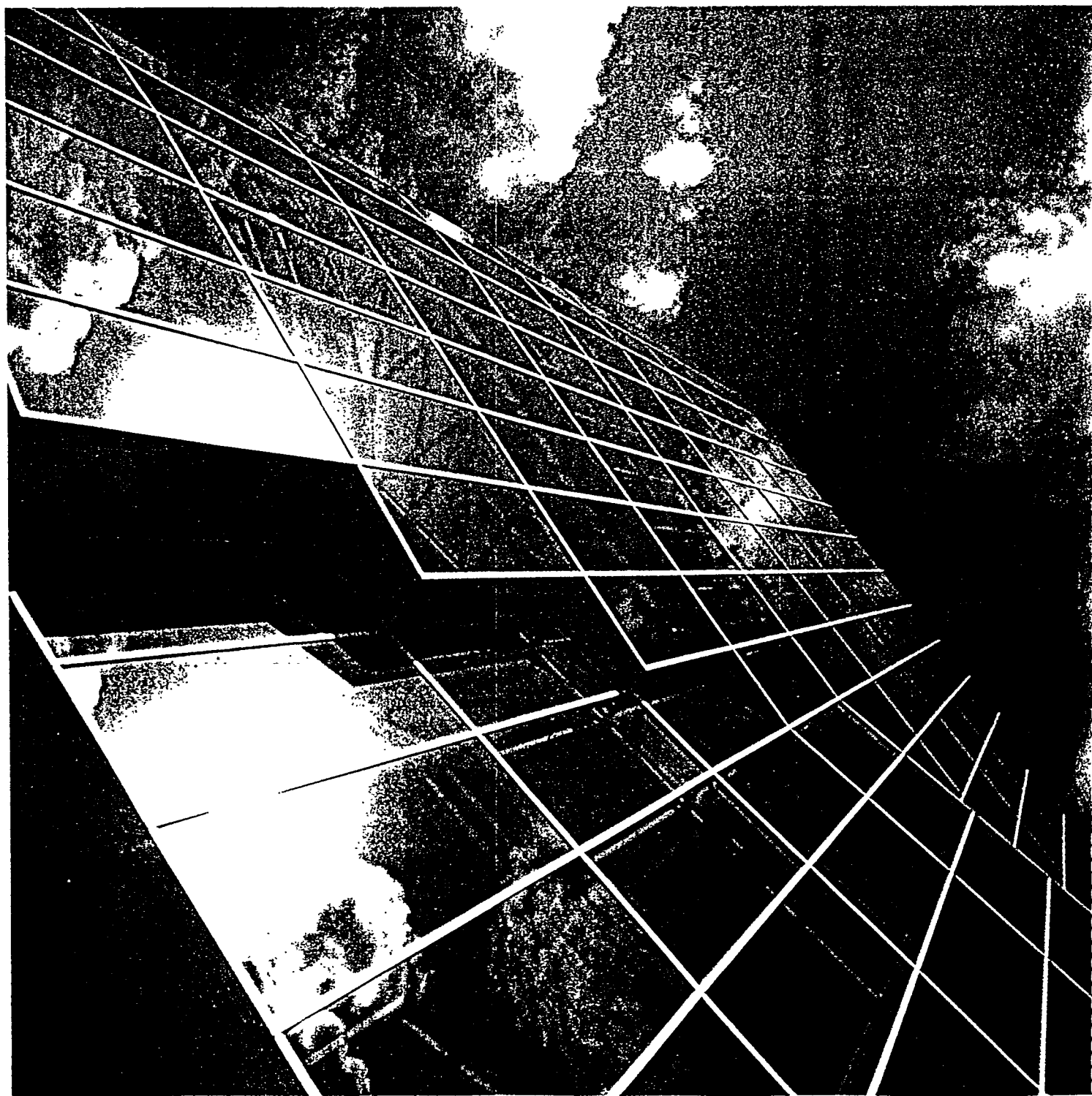
Desgraves, Louis. La Lecture Publique à Bordeaux. *Bulletin des Bibliothèques de France*, II, n° 2, 1957, pp 111-120.

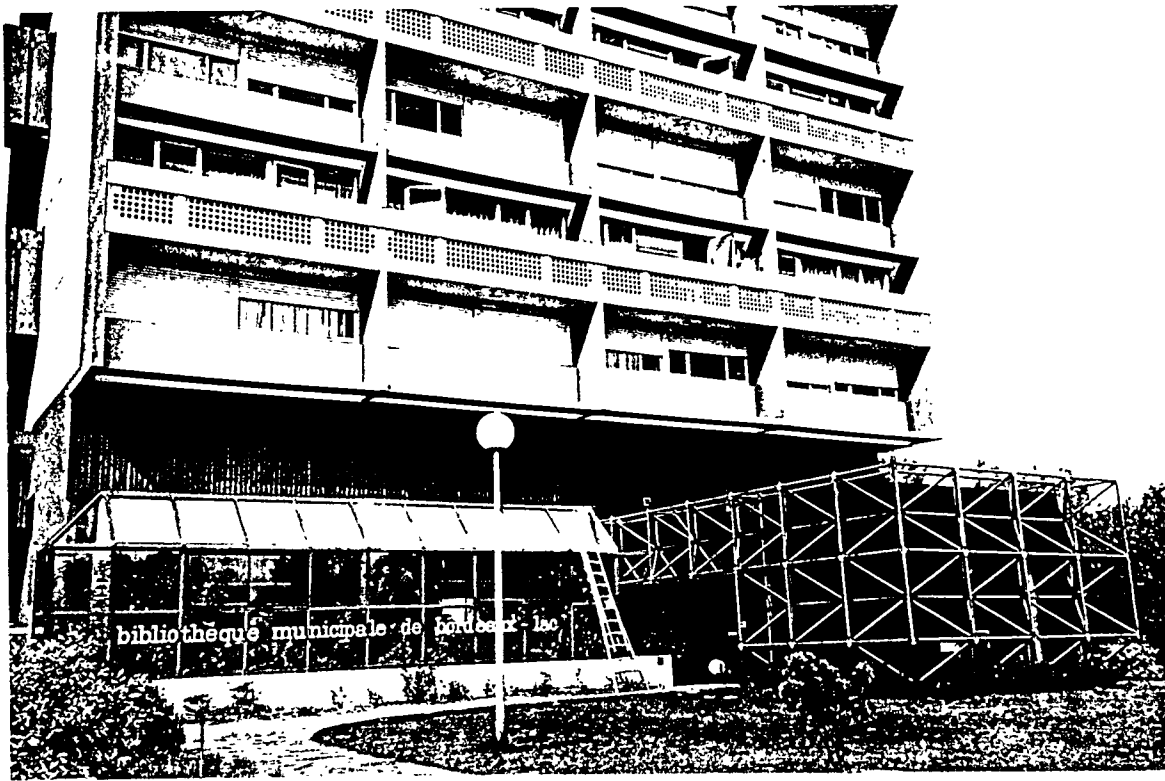
Le Livre à Bordeaux. *Bibliothèque de la France*, 1977, n° 43, pp 1828-1841.

Le livre et les bibliothèques dans l'action municipale communale. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1972, pp 267-272.

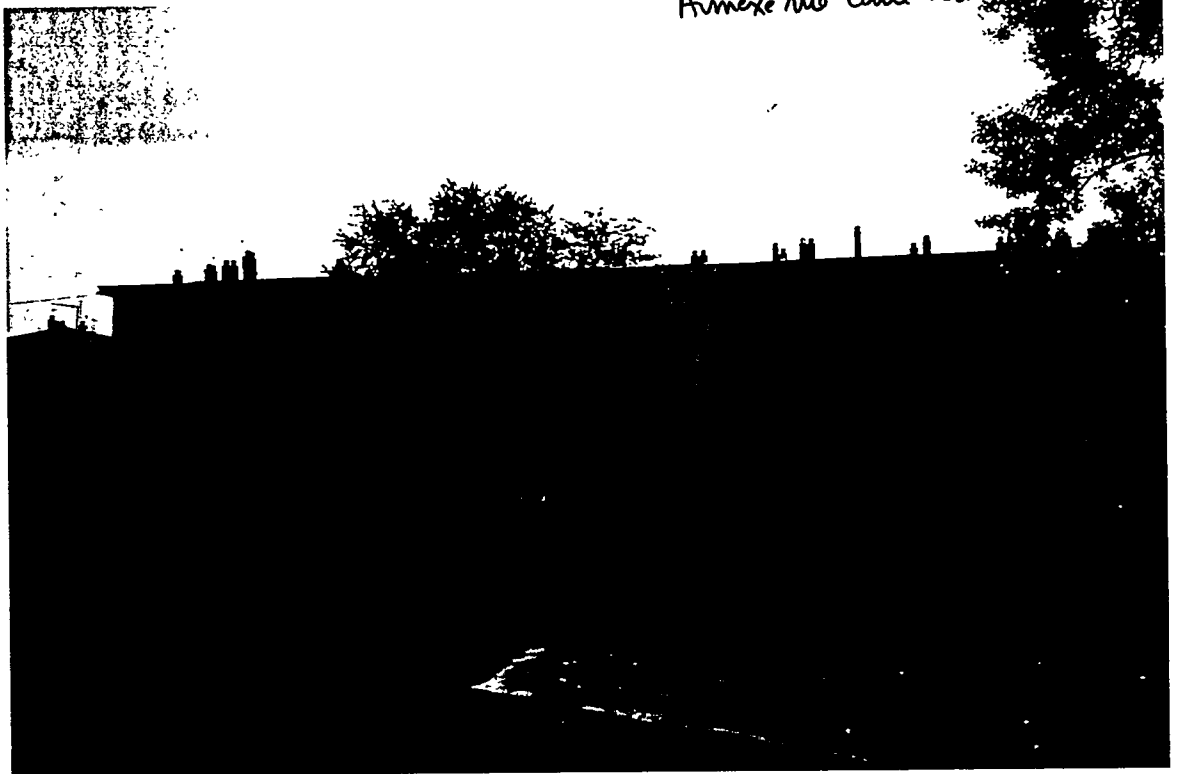


BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE BORDEAUX





Annex de Bordeaux-lac ("les Aubiers") - 9 -



Annexe rue Carle Vernet - 7 -



Annexe du "Grand Parc" - 11 -

Annexe de S^t Michel
aux "Capucins" - 8 -





Annexe rue Quintin - 6 -

Annexe cours Pasteur - 1 -



ANNEXES DE LA B.M. DE BORDEAUX

<p><u>1 / PASTEUR</u> 1 rue de Cursol 33000 BORDEAUX</p> <p>TÉL. 56.81.31.58</p>	<p>Mar Mer 10 H - 18 H 30 Jeu Ven 15 H - 18 H 30 Sam 9 H 45 - 17 H</p>
<p><u>2 / BASTIDE</u> 34 rue Chateauneuf 33100 BORDEAUX</p> <p>TÉL. 56.86.20.33</p>	<p>Mar 10 H - 18 H Mer 13 H - 17 H Jeu Mériadeck Ven 13 H - 13 H Sam 10 H - 13 H</p>
<p><u>3 / BENAUGE</u> Centre Commercial les "Bastides" 33100 BORDEAUX</p> <p>TÉL. 56.86.15.28</p> <p><u>4 / BENAUGE</u> TÉL. 56.32.96.83</p>	<p>Mar 10 H - 12 H Mer 15 H - 18 H Jeu Ven 15 H - 18 H Sam 10 H - 17 H</p>
<p><u>4 / SON TAY</u> 40 rue Lafiteau 33800 BORDEAUX</p> <p>TÉL. 56.85.60.13</p>	<p>Mar 10 H 12 H Mer 15 H 18 H Jeu Ven 15 H 18 H Sam 10 H 17 H</p>
<p><u>5 / ST AUGUSTIN</u> 9-11 Allée des Peupliers 33000 BORDEAUX</p> <p>TÉL. 56.98.45.05 Poste 104</p>	<p>Mar 10 H 12 H - 14 H 30 - 18 H Mer 10 H 12 H - 14 H 30 - 18 H Jeu 10 H 12 H - 14 H 30 - 18 H Ven 14 H 30 - 18 H Sam 10 H 15 H</p>
<p><u>1 / ST AUGUSTIN</u> Jeunes</p> <p>TÉL. 56.98.45.05 Poste 111</p>	<p>Lun 14 H 18 H Mar 10 H 12 H - 15 H 18 H Mer 9 H 19 H Jeu 10 H 12 H - 15 H 18 H Ven 15 H 18 H Sam 9 H 15 H</p>
<p><u>6 / QUINTIN</u> Maison Cantonale Rue Quintin 33000 BORDEAUX</p> <p>TÉL. 56.98.76.73</p>	<p>Mar 9 H 30 - 12 H Mer 14 H 18 H Jeu Ven 14 H 30 - 18 H Sam 9 H 30 - 13 H 30</p>

<p>4 / <u>CARLE VERNET</u> Angle Carle Vernet Léon Jouhaux 33800 BORDEAUX TÉL. 56.85.74.52</p>	<p>Mar 10 H 12 H Mer 15 H 18 H Jeu Ven 15 H 18 H Sam 10 H 17 H</p>
<p>8 / <u>ST MICHEL</u> 10,11,12, Place des Capucins 33000 BORDEAUX TÉL. 56.91.18.79</p>	<p>Mar 10 H 12 H Mer 15 H 18 H Jeu Ven 15 H 18 H Sam 10 H 17 H</p>
<p>* <u>BIBLIOBUS I</u> 1er juin au 1er septemb. 9 H - 12 H 30 1er septemb au 1er juin 14 H 30 - 18 H 30</p>	<p>Lun Saint-Martial Mar Paul Doumer Mer Gaviniès-Mairie Jeu Place XI Novemb Ven Simiot</p>
<p>9 / <u>BORDEAUX-LAC</u> Place Ginette Neveu 33300 BORDEAUX TÉL. 56.50.97.95</p>	<p>Mar Jeu 14 H 18 H Ven Mer 10 H 12 H 14 H 18 H Sam 10 H 13 H</p>
<p>10 / <u>BACALAN</u> Rue Achard 33000 BORDEAUX TÉL. 56.50.87.02</p>	<p>Mar 10 H 12 H Mer 15 H 18 H 30 Jeu Ven 15 H 18 H 30 Sam 10 H 17 H</p>
<p>11 / <u>GRAND PARC</u> 34 rue Pierre Trébod 33300 BORDEAUX TÉL. 56.50.28.35</p>	<p>Mar 10 H 12 H - 15 H 19 H Mer 10 H 12 H - Jeu 15 H 18 H Ven 15 H 18 H Sam 10 H 17 H</p>
<p>* <u>BIBLIOBUS II</u> 1er juin au 1er septem 9 H - 12 H 30 1er septem au 1er juin 13 H 30 - 18 H</p>	<p>Lun Mar Mer Stélin Jeu Ven</p>
<p>12 / <u>JARDIN PUBLIC</u> Terrasse du Jardin Public 33000 BORDEAUX TÉL. 56.81.38.91</p>	<p>Mar 10 H 12 H - Mer 15 H 18 H Jeu Ven 15 H 18 H Sam 10 H 17 H</p>

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BORDEAUX

3, RUE MABLY
33075 BORDEAUX CEDEX



Tél. 56.48.23.20
& 56.90.91.60 Poste 1409

Le 20 avril 1990

REPARTITION BUDGETAIRE 1990 Service Annexes

Situation au 19 avril 1990

	<u>Recettes</u>
PASTEUR A	35 000 F
BASTIDE	15 000 F
BENAUGE A	50 000 F
BENAUGE J	35 000 F
SON TAY A	15 000 F
SON TAY J	15 000 F
ST AUGUSTIN A	35 000 F
ST AUGUSTIN J	40 000 F
QUINTIN A	15 000 F
QUINTIN J	15 000 F
CARLE VERNET A	15 000 F
CARLE VERNET J	15 000 F
ST MICHEL A	40 000 F
ST MICHEL J	40 000 F
BIBLIOBUS	50 000 F
BORDEAUX LAC A	50 000 F
BORDEAUX LAC J	40 000 F
BACALAN A	60 000 F
BACALAN J	35 000 F
GRAND PARC A	60 000 F
GRAND PARC J	55 000 F
JARDIN PUBLIC	35 000 F
TOTAL.....	<u>750 000 F</u> =====

STATISTIQUES - B.M. { 1988 (a)
1989 (b)

a)

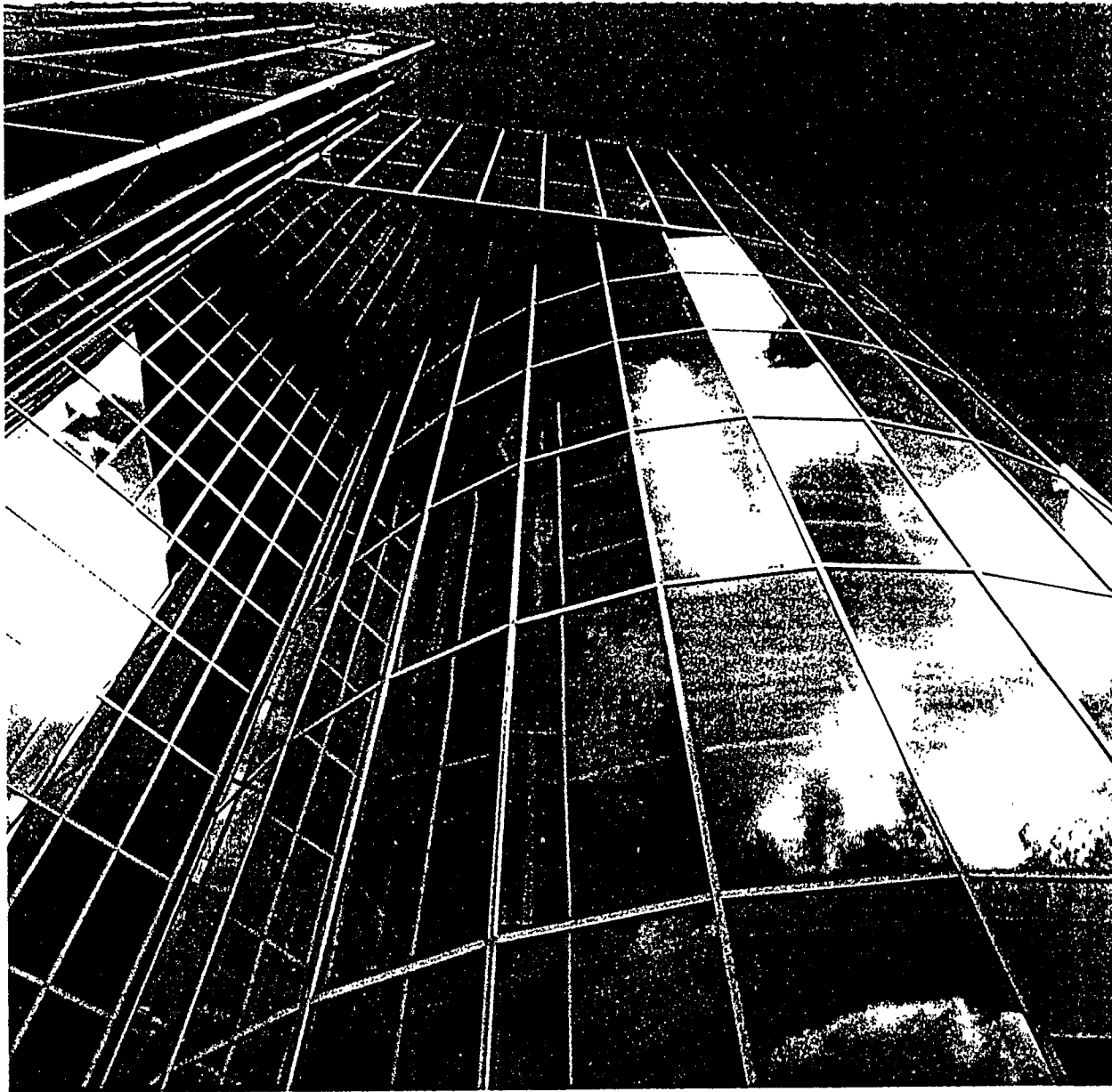
ANNEXES 1988	INSCRITS	ROMANS	DOC	BD	TOTAL
MABLY ADULTE	1 678	22 295	11 761	2 493	36 549
PASTEUR ADULTE	1 182	19 942	7 918	1 249	29 109
BASTIDE ADULTE	141	4 310	575	150	5 035
BENAUGE ADULTE	753	15 231	5 463	299	20 993
BENAUGE JEUNE	1 266	12 901	3 796	84	16 781
SON TAY ADULTE	309	10 789	1 640	371	12 800
SON TAY JEUNE	257	5 631	853	2 780	9 264
St AUGUSTIN AD	396	7 294	2 539	427	10 260
St AUGUSTIN JE	697	7 877	1 114		8 991
QUINTIN ADULTE	263	5 746	1 773	410	7 929
QUINTIN JEUNE	303	3 978	1 877	1 713	7 568
CARLE-VERNET AD	159	4 127	1 320	164	5 611
CARLE-VERNET JE	266	3 195	433	1 124	4 752
St MICHEL AD	279	5 932	1 087		7 019
St MICHEL JEUNE	418	3 750	1 271	958	5 979
BIBLIOBUS I	389	10 099	2 128	204	12 431
BORDEAUX LAC AD	526	4 599	3 188	2 129	9 916
BORDEAUX LAC JE	695	9 295	1 909	8	11 212
LUMINEUSE AD	452	14 954	4 750	510	20 214
LUMINEUSE JEUNE	974	8 833	2 711	3 214	14 758
GRAND-PARC AD	1 594	31 812	11 524	1 652	44 988
GRAND-PARC JE	1 394	20 742	4 401	142	25 285
BIBLIOBUS II	322	8 204	1 800	197	10 201
JARDIN-PUBLIC	1 045	8 054	1 358	3 931	13 343
CENTRALE ADULTE	Foyers entrep.	912	385	185	1 482
CENTRALE JEUNE	Dépôts classes	13 308	2 852	647	10 807
TOTAUX 88	15 758	263 810	80 426	25 041	369 277
POURCENTAGE	7,47 %	71,44 %	21,78 %	6,78 %	

b)

ANNEXES 1989	INSCRITS	ROMANS	DOC	BD	TOTAL
* MABLY ADULTE	1 252	14 466	7 312	1 274	23 052
PASTEUR ADULTE	1 273	18 992	7 807	911	27 710
BASTIDE ADULTE	129	3 517	510	112	4 139
BENAUGE ADULTE	767	13 678	5 644	323	19 645
BENAUGE JEUNE	1 189	11 015	3 154	69	14 238
SON TAY ADULTE	260	10 164	1 294	208	11 666
SON TAY JEUNE	207	5 405	872	2 347	8 624
St AUGUSTIN AD	444	6 630	2 292	447	9 369
St AUGUSTIN JE	1 051	8 806	1 258	314	10 378
QUINTIN ADULTE	271	5 456	1 767	376	7 599
QUINTIN JEUNE	308	3 196	1 439	1 357	5 992
CARLE-VERNET AD	169	4 096	1 073	300	5 469
CARLE-VERNET JE	248	3 059	592	938	4 589
St MICHEL AD	674	8 741	3 117	984	12 842
St MICHEL JEUNE	1 011	9 818	1 225	1 421	12 464
BIBLIOBUS I	381	8 571	1 873	137	10 581
BORDEAUX LAC AD	518	4 824	3 574	1 989	10 387
BORDEAUX LAC JE	620	5 976	1 555		7 531
LUMINEUSE AD	448	14 052	4 472	422	18 946
LUMINEUSE JEUNE	964	8 929	2 689	2 984	14 602
GRAND-PARC AD	1 721	30 550	11 934	1 142	43 626
GRAND-PARC JE	1 456	20 703	4 432	198	25 333
BIBLIOBUS II	349	6 195	1 810	109	8 114
JARDIN-PUBLIC	1 092	10 414	1 836	4 052	16 302
CENTRALE ADULTE	FOYERS ENTREP.	825	385	170	1 380
CENTRALE JEUNE	ENSEMBLE DEPOT	3 618	1 199	187	5 004
CENTRALE CLASSES		5 364	819	65	6 248
TOTAUX 89	16 802	247 060	75 934	22 836	345 830
POURCENTAGE	7,95 %	71,44 %	21,96 %	6,60 %	

1- Fermeture bibliothèque Mably :

BIBLIO- THEQUE CENTRALE MUNICIPALE



Le terrain choisi, à l'angle du cours Maréchal-Juin et de la rue Corps-Franc Pommès, présentait la particularité de comporter un niveau au sous-sol déjà réalisé ainsi qu'un projet de galerie commerciale sur les 2 premiers niveaux.

Après l'approbation par le Maire et le ministre de la Culture du programme élaboré sous la responsabilité de Monsieur Pierre BOTINEAU, conservateur en chef, un concours d'architecture était lancé par la S.B.R.U. en juillet 1982 auprès de 12 équipes.

Après 2 années d'études, trois années ont été ensuite nécessaires pour construire le bâtiment de 26 000 m² répartis sur 11 niveaux qui présente les caractéristiques suivante :

LA BIBLIOTHEQUE MÉRIADECK



N a l'habitude de faire remonter les origines de la Bibliothèque municipale de Bordeaux au testament de Jean-Jacques BEL, qui date de 1736. En effet, cet ami de Montesquieu décida, cette année-là, de léguer à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux une partie de ses biens, dont une importante collection de livres et documents, à condition que cette société ouvrit sa bibliothèque au public. Les volontés de Bel, mort en 1738, furent exécutées dès 1740. La bibliothèque publique de l'Académie se développa alors rapidement tout au long du XVIII^e siècle grâce en particulier à des dons et à des legs, notamment ceux du président BARBOT et surtout, en 1786, du célèbre financier Nicolas BEAUJON.

Puis la Révolution entraîna à Bordeaux, dans le domaine des bibliothèques comme dans beaucoup d'autres, les conséquences radicales qu'elle eut partout en France : les bibliothèques des communautés religieuses, de nombreuses personnes privées et de divers organismes, comme justement l'Académie, furent confisquées et réunies par l'Etat dont elles devinrent la propriété mais qui, en 1803, les mit à la disposition de la ville de Bordeaux. Cette dernière décision constitue en quelque sorte l'acte de naissance de la Bibliothèque municipale.

Installée dans l'ancienne demeure de Bel, devenu Hôtel de l'Académie, sur les actuelles allées de Tourny, elle fut, en 1891, relogée à quelque dizaines de mètres de là, dans l'ancien couvent des Dominicains de Bordeaux dont elle partagea les locaux avec le Musée lapidaire. Elle y connut une croissance considérable, au point d'occuper, à elle seule, tout le bâtiment, rénové et agrandi, à partir des années soixante.

En même temps qu'elle se développait, la Bibliothèque voyait son rôle se diversifier. Pendant longtemps, avant tout conservatoire de documents anciens et précieux et instrument de travail, elle avait eu un public composé à peu près exclusivement d'étudiants, d'érudits et de savants. A partir des années trente, d'autres besoins et d'autres publics se manifestent, la Bibliothèque devient progressivement celle de tous les Bordelais et, décennie après décennie, elle s'efforce de contribuer toujours mieux, par ses installations et ses collections de documents, traditionnels et modernes, à satisfaire leurs besoins dans le domaine de l'information et de la documentation générales comme dans celui de la lecture de loisir.

Cette transformation se traduit surtout par la création, à partir des années quarante, d'équipements de quartier, fixes ou mobiles, et, ultérieurement, par le développement d'une politique de dépôts de documents dans les collectivités et par une coopération très active avec toutes sortes d'organismes. Une première bibliothèque de quartier ouvrit ses portes en 1944. Deux autres furent créées en 1948 et 1949 dont la première bibliothèque d'enfants de Bordeaux, l'une des plus anciennes de France, agréablement installée dans un jardin public. Cinq nouvelles bibliothèques annexes furent mises à la disposition des Bordelais au cours des années cinquante, quatre encore la décennie suivante, deux pendant les années soixante ainsi que deux caravanes-bibliothèques, enfin une dernière en 1989.

Ce développement et cette évolution doivent également se concrétiser, de manière éclatante, par l'ouverture progressive, à partir de 1990, d'une nouvelle bibliothèque centrale, dans le quartier de Mériadeck. Ce bâtiment, vaste et moderne, où l'on utilisera les techniques les plus récentes et où il est prévu de rassembler tous les éléments d'une médiathèque, sera le nouveau pôle du réseau municipal de bibliothèques. Grâce notamment à cette nouvelle bibliothèque centrale, la Bibliothèque municipale de Bordeaux sera en mesure de remplir désormais toutes les fonctions qui doivent être aujourd'hui en France celles d'une grande et ancienne bibliothèque publique urbaine : information et lecture publique, étude et documentation, conservation et recherche.

Jacques CHABAN-DELMAS,
Maire de Bordeaux.

En raison de l'exiguïté et de l'inadaptation du bâtiment de la rue Mably, le Maire et la Ville ont décidé, en 1980, de reconstruire la bibliothèque municipale centrale de Bordeaux sur l'un des terrains alors vacants du quartier rénové de Mériadeck.

La nouvelle bibliothèque sera la grande bibliothèque publique de Bordeaux et de son agglomération et l'une des plus importantes de notre pays. Bordeaux étant une ville-centre, il n'était pas possible, en programmant cet équipement, de ne pas tenir compte, dans une certaine mesure tout au moins, des besoins des habitants (plus de 400 000) des autres communes de l'agglomération, puisque la bibliothèque municipale centrale de Bordeaux, qui n'a pas d'équivalent dans les autres localités de la Communauté urbaine, sert depuis toujours à un grand nombre de personnes domiciliées dans ces communes voisines et doit pouvoir continuer à le faire dans l'avenir.

De ce point de vue, on peut considérer que le site qu'elle occupe désormais convient admirablement. En effet, d'une part le quartier de Mériadeck, qui se trouve derrière l'Hôtel de ville, en raison du nombre et de l'importance de ses composantes (Préfecture de la Gironde, Communauté urbaine de Bordeaux, Hôtel de Région, Rectorat, Poste Centrale, C.N.F.P.T.,... auxquels il faut ajouter un vaste centre commercial et de très nombreux bureaux et logements), devient progressivement le centre de Bordeaux, d'autre part cette partie de la ville, située immédiatement à l'ouest du cœur historique, est également très centrale par rapport à l'ensemble de l'agglomération bordelaise dont la majeure partie se trouve sur la rive gauche de la Garonne. La nouvelle bibliothèque sera en particulier bien située par rapport aux trois plus grandes communes de la Communauté urbaine, Bordeaux mise à part, Mérignac, Pessac et Talence (près de 150 000 habitants à elles trois).

L'accès à cette bibliothèque, qui doit être celle de tous les Bordelais, au sens le plus large que l'on peut donner au terme, sera facilité, non seulement par la situation géographique de l'établissement, mais aussi par son architecture, car le bel mais aussi hautain et intimidant édifice de la rue Mably sera remplacé par un intéressant bâtiment d'architecture contemporaine, fonctionnel, très ouvert sur l'extérieur et, de manière générale, mieux accordé aux besoins et aux mentalités actuels.

Le public pourra y trouver progressivement tous les services qu'il est en droit d'attendre d'une bibliothèque publique et qui n'étaient pas toujours mis à sa disposition à « Mably » : une grande bibliothèque d'enfants où voisineront des installations de prêt, de lecture sur place et d'animation et qui développera sans nul doute une intense collaboration avec toutes sortes de partenaires, les établissements d'enseignement notamment, un service d'information générale et de documentation rapide, un étage entier, de 2 000 m² environ, où les adultes et les adolescents pourront à leur guise emprunter des documents ou travailler sur place. Salles de conférences, de réunion et d'exposition compléteront tout cela.

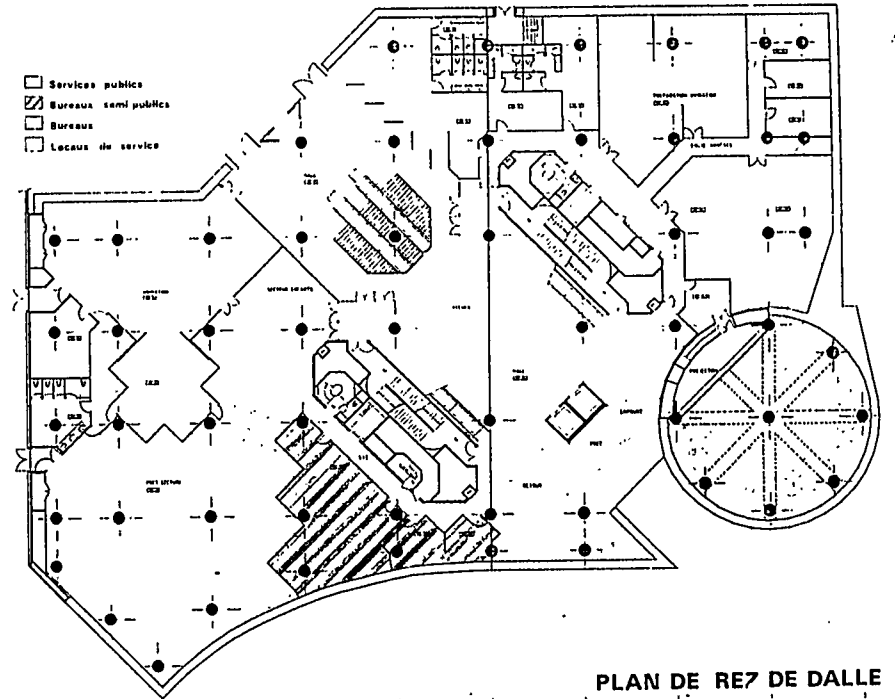
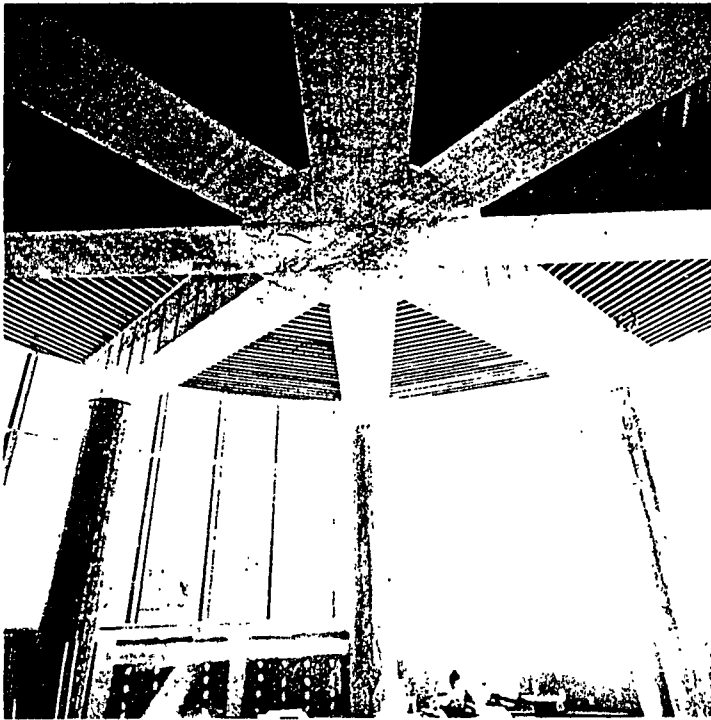
La bibliothèque Mériadeck est par ailleurs destinée à offrir au public tous les éléments d'une médiathèque. A côté des documents traditionnels, livres, périodiques, elle mettra à la disposition de chacun les catégories de documents apparus au cours de la période moderne, en particulier les documents audiovisuels : diapositives, microformes, disques, cassettes, vidéocassettes, etc. Les usagers les trouveront ou bien réunis dans les services énumérés ci-dessus, ou bien dans d'autres, plus spécialisés, comme la bibliothèque musicale, la vidéothèque régionale ou le secteur pour aveugles et mal-voyants.

A côté de ces activités, en bonne partie nouvelles et orientées surtout vers le grand public, la bibliothèque Mériadeck poursuivra naturellement celles qu'elle menait à « Mably », notamment en ce qui concerne l'immense et prestigieux patrimoine livresque et documentaire réuni au cours des âges. En raison de son ancienneté (il se trouve que 1990 est l'année du 250^e anniversaire de la création d'une bibliothèque publique à Bordeaux) et de son histoire (elle est devenue, à la suite de décisions de l'Etat, de très nombreux dons et legs et d'une politique systématique d'achats, le conservatoire où par exemple se sont rassemblées progressivement beaucoup de bibliothèques qui ont existé à Bordeaux ou dans la région proche depuis le Moyen Age), la Bibliothèque conserve de très importantes collections de livres et de périodiques imprimés anciens, dont une belle série d'incunables, de manuscrits, d'estampes et d'autres documents iconographiques, de cartes et plans, d'affiches, de partitions musicales, de monnaies et médailles... La bibliothèque Mériadeck comportera donc un vaste secteur consacré à ce patrimoine, constitué d'un ensemble de magasins spécialisés et d'ateliers et d'un service de consultation des documents anciens, précieux et spéciaux où il faudra se rendre pour avoir communication d'un manuscrit de Montaigne ou d'Elie Faure, de tel exemplaire rarissime de Montesquieu ou de Mauriac, de gravures de Dürer ou de Piranèse...

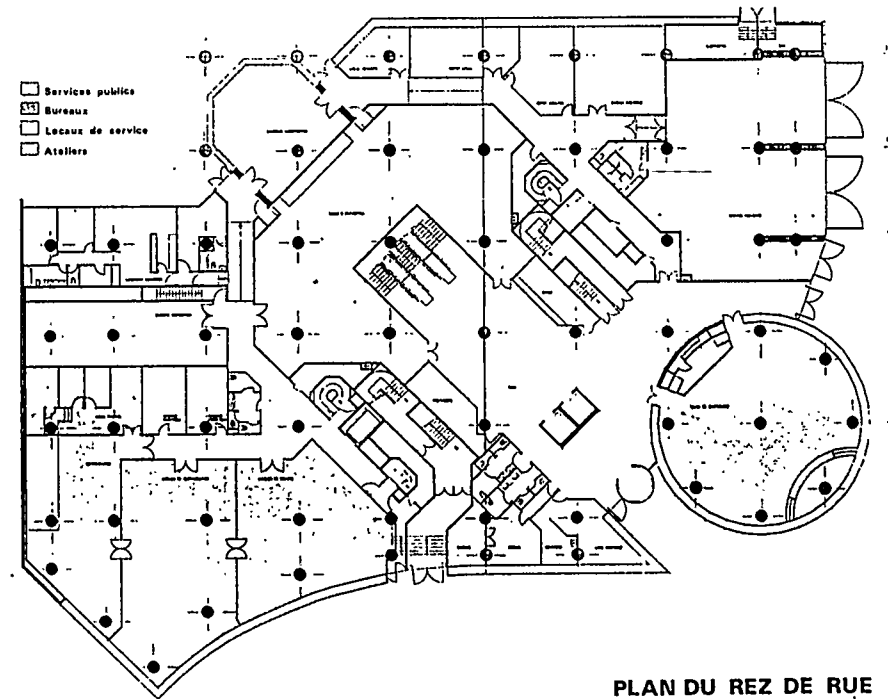
Au sein de la Bibliothèque municipale de Bordeaux, de loin la plus ancienne et la plus importante d'Aquitaine, son service principal, la bibliothèque Mériadeck, en raison de ses dimensions et de ses caractéristiques générales, peu courantes dans notre pays, est appelée à jouer, mieux que par le passé, un rôle qui, dans maint domaine, dépasse de beaucoup les limites de la commune. Ce sera le cas pour les activités patrimoniales, rappelées ci-dessus, qui lui amènent depuis longtemps des chercheurs du monde entier, pour le Dépôt légal dont l'un des sièges régionaux est installé depuis plusieurs dizaines d'années à la Bibliothèque, pour la formation des bibliothécaires de la région qui, à la suite d'une convention liant la Ville aux ministères de l'Education nationale et de la Culture, se fait en partie à la Bibliothèque municipale de Bordeaux. La Société des Bibliophiles de Guyenne, à la fois la plus ancienne et la plus importante des associations qui s'intéressent en France à l'histoire du livre, y a son siège depuis 1866 ainsi que celles, beaucoup plus récentes, des Amis de François Mauriac et de l'Estampe d'Aquitaine. La Vidéothèque régionale y accueillera son public dès l'ouverture en 1990, le Centre Régional Aquitain du Livre, de la Lecture et de la Littérature d'Enfance et de Jeunesse (C.R.A.L.E.J.), fondé par la Présidente de « Nous voulons lire ! », Madame Denise Dupont-Escarpit, va également y être accueilli dans les prochains mois.

Ces orientations, anciennes ou nouvelles, sont conformes au poids historique, démographique, intellectuel et culturel de Bordeaux. Elles seront très largement facilitées et encouragées par les possibilités nouvelles offertes par la bibliothèque Mériadeck. Ces dernières seront les bienvenues à l'heure de la décentralisation dont l'une des conséquences, parmi beaucoup d'autres, sera d'entraîner le développement des institutions territoriales et en particulier celui des grandes bibliothèques publiques de province qui doivent, plus qu'auparavant, se préparer à remplir des fonctions d'importance ou d'utilité régionale ou à participer. La décentralisation aura aussi pour effet de valoriser les collections documentaires d'intérêt local et régional de ces bibliothèques. C'est pourquoi, dès l'ouverture, les usagers auront également à leur disposition un service de consultation spécialisé dans le domaine de la documentation locale et régionale.

L'ENTREE

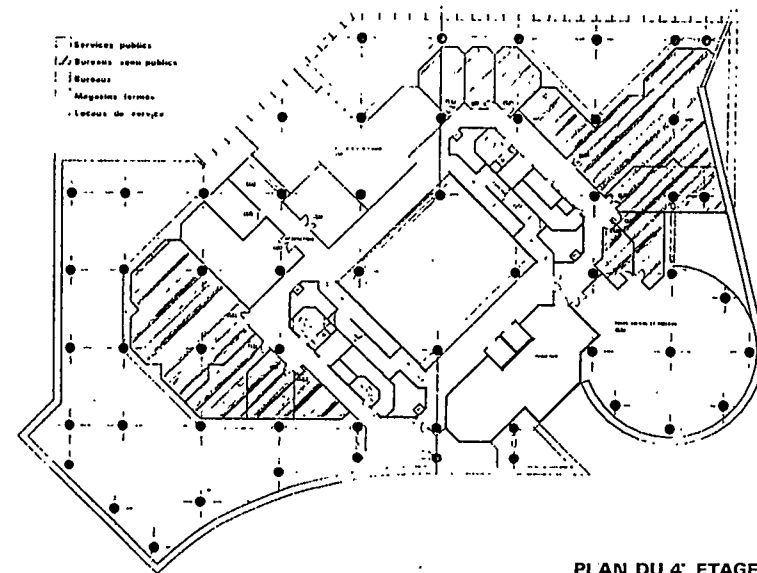
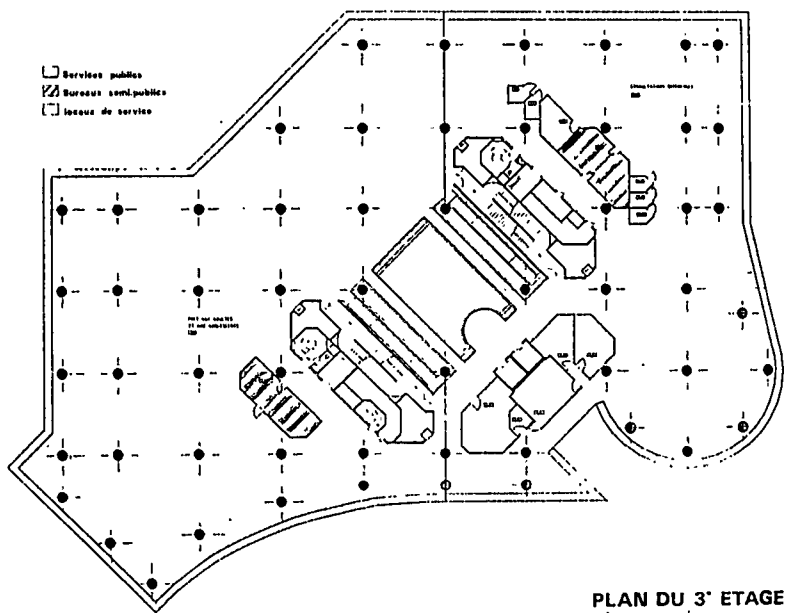
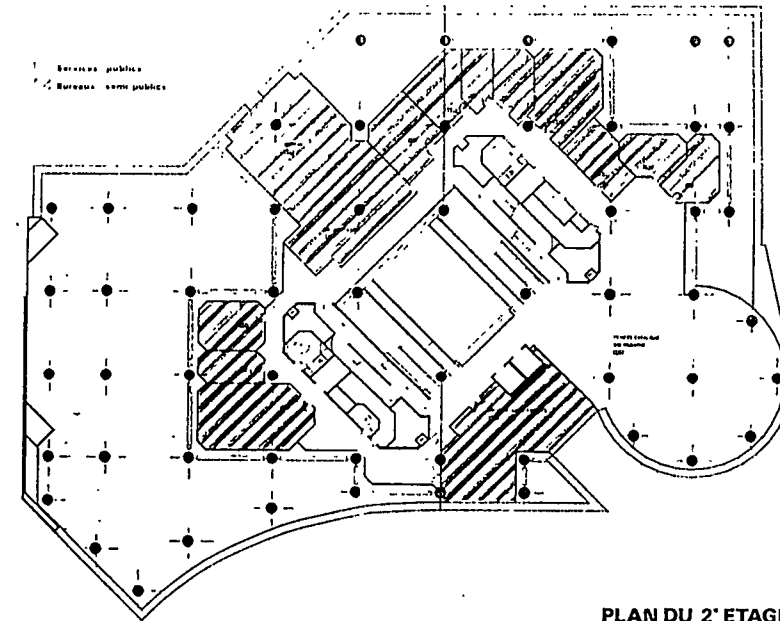
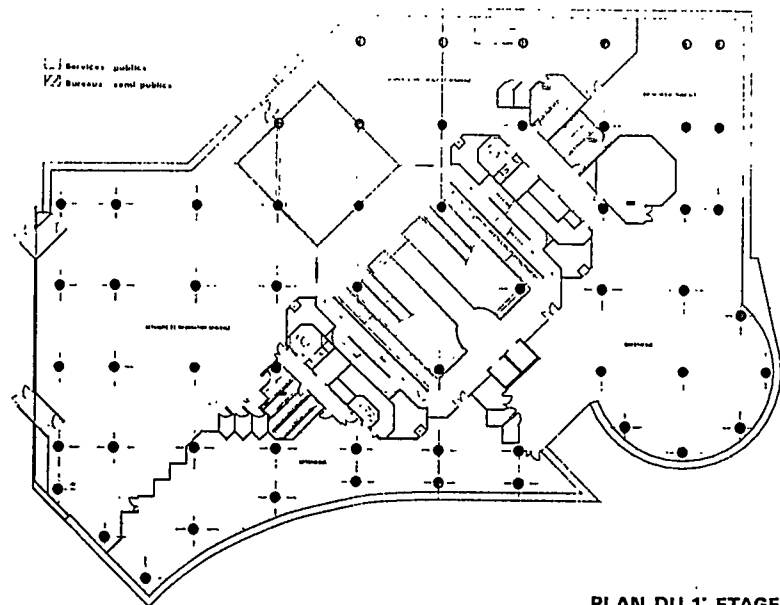


PLAN DE RE7 DE DALLE



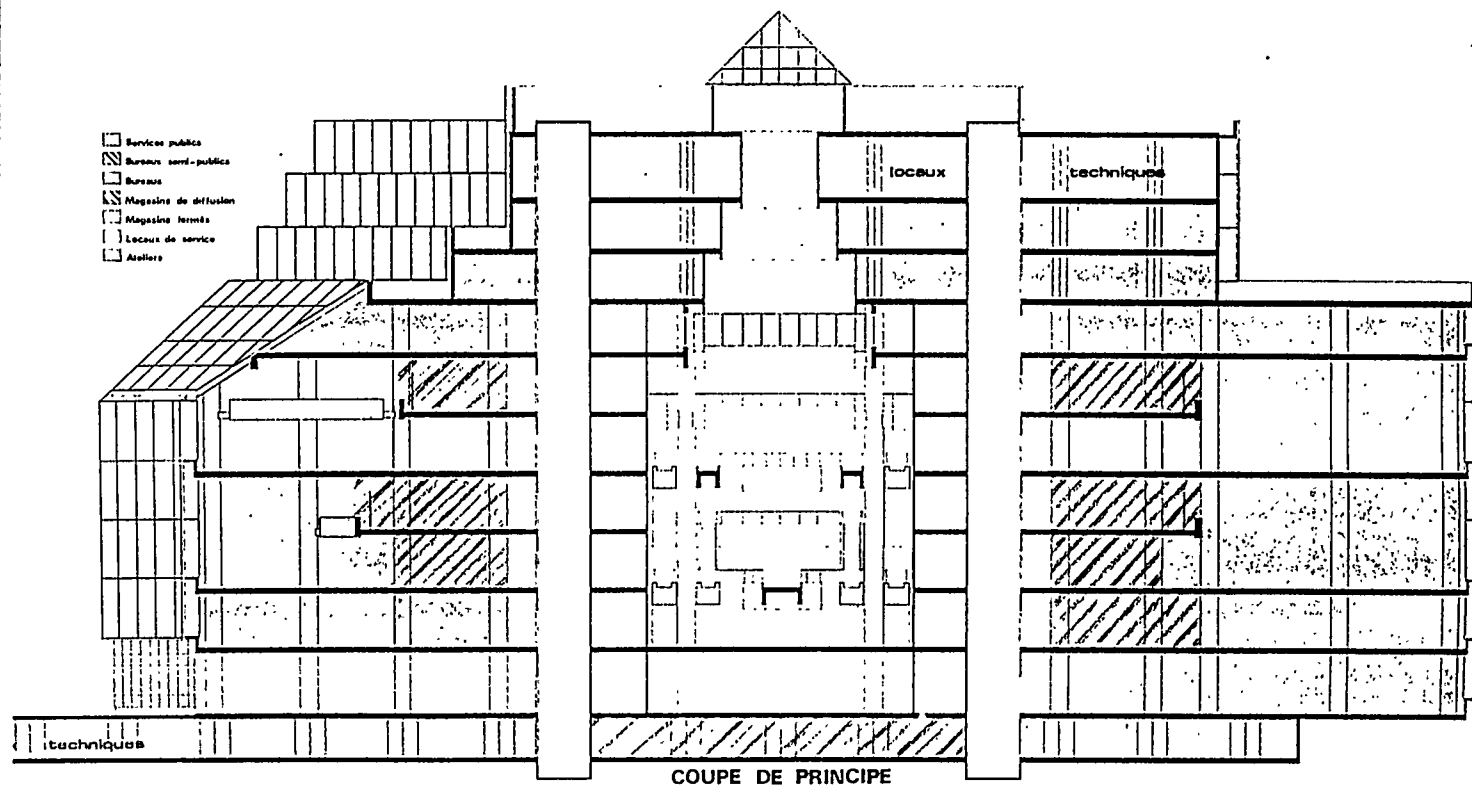
PLAN DU REZ DE RUE

LA REPARTITION DES FONCTIONS



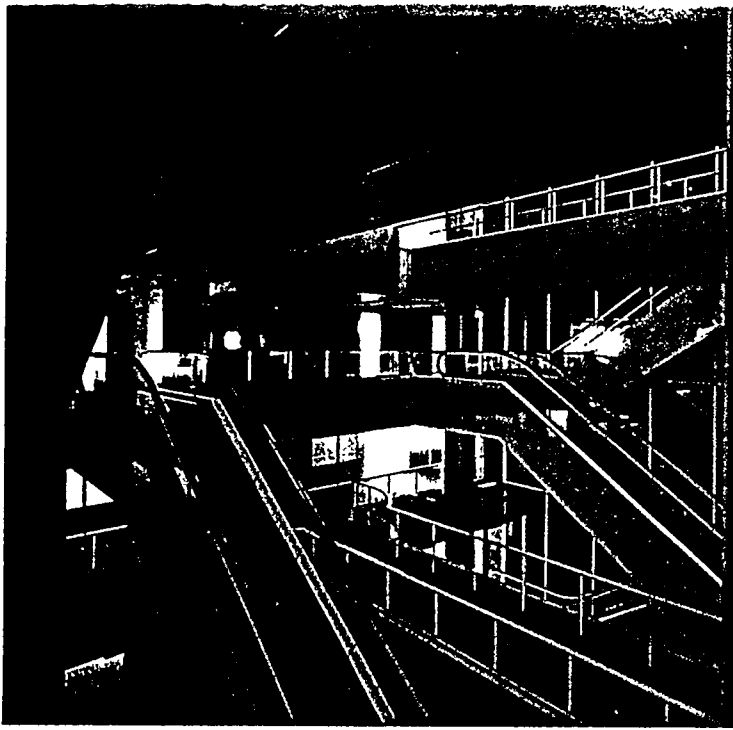
Stratification des fonctions obéissant à la volonté de répartir les services publics sur les grands plateaux libres les plus proches des accès, services intérieurs intercalés « en mezzanine », magasins et locaux techniques au sous-sol et en superstructure.

E-CŒUR



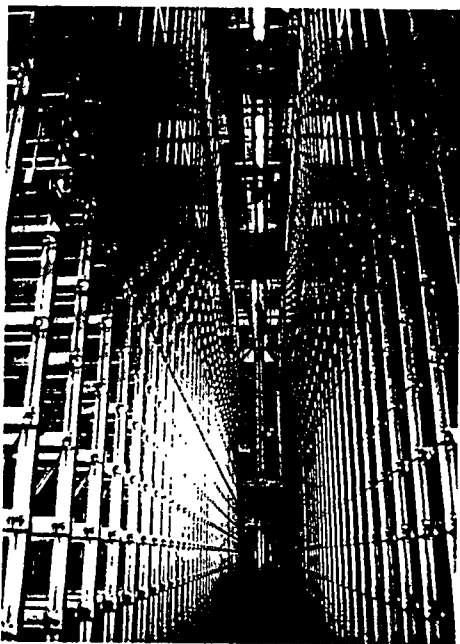
Organisation des services autour d'un vaste atrium central, véritable « cœur » de la bibliothèque dans et autour duquel se trouvent tous les moyens de communication pour le public, le personnel

LA TRANSPARENCE



Transparence intégrale des façades, rendue possible par la concentration au centre du bâtiment de l'ensemble des servitudes regroupées dans deux « noyaux », destinée à assurer un bon éclairage naturel en tout point des espaces de lecture et à permettre l'échange visuel entre l'intérieur et l'extérieur et vice-versa.

TRANSPORT DES DOCUMENTS



■ UNE BIBLIOTHEQUE MODERNE :

La qualité de service d'une bibliothèque moderne doit permettre de mettre à la disposition des usagers des services de communication sur place les ouvrages qu'ils ont demandé en quelques minutes.

■ UN SYSTEME AUTOMATIQUE DE STOCKAGE ET DE TRANSPORT DES DOCUMENTS :

La Bibliothèque municipale de Bordeaux sera équipée de systèmes automatiques de stockage et de transport assurant la qualité de service requise :

- 130 000 ouvrages seront stockés dans un magasin automatique équipé de 2 robots de stockages (transtockeurs).
- Deux robots de transfert sélectionneront les ouvrages demandés par les lecteurs et les déposeront dans les bacs de transports.
- Un réseau de convoyeurs horizontaux et verticaux achemineront les bacs de transport depuis le magasin automatique situé au 6^e étage vers les trois banques de communication situées au 1^{er} et au 3^e étage.

■ UNE PUISSANTE AUTOMATIQUE :

Le pilotage d'un tel système est assuré par un puissant ordinateur industriel relié à l'informatique de gestion des documents qui comporte plus de

LES CHIFFRES

- ARCHITECTES : Groupements d'Architectes
 - S.C.P. ARC, Jean-Claude FORTEZA, Jacques TOURNIER-ARDILOUZE, Bernard TRINQUE et Dominique VERMESSE assistante.
 - André GRISY et Jean Raphael HUBRARD.
- TECHNICIENS : ARC INGENIERIE (Structure)
Jacques CARINI (Electricité)
Jean DELAGARRIGUES (Acousticien)
Guy PEYSSARD (Sécurité)
Claude SCHAEFFER (Thermique)
SECOTRAP (Coordination technique)
Jacqueline TRINQUE (Décoration)
- MANDATAIRE : Bernard TRINQUE

■ FONCTION :

Elle assurera à la fois les 3 fonctions suivantes :

- Prêt
- Consultation
- Conservation

Les enfants et l'équipement audio-visuel ont fait l'objet d'une attention toute particulière.

■ DIMENSIONS :

- 26 000 m² hors œuvre sur 11 niveaux
- F.M.I. (fréquentation maximale instantanée) 2 500 personnes.
- 10 000 m² de vitrage
- 10 000 tonnes de béton armé

■ COÛT :

- Bâtiment : 140 MF
- Equipements mobilier : 20 MF
- Informatique : 10 MF
- Robotique : 20 MF

■ DISTRIBUTION :

Le programme se décompose en 3 parties :

- LES SERVICES PUBLICS (40 %) : ils occupent principalement le « rez-de-chaussée », le « rez-de-dalle », les 1^{er} et 3^e étages.
- LES SERVICES INTERIEURS (20 %) : ils occupent partiellement le rez-de-rue, le rez-de-dalle, les 2^e, 4^e et 5^e étages.
- LES MAGASINS (40 %) : ils occupent le sous-sol et les 3 derniers niveaux supérieurs.

■ INNOVATIONS TECHNIQUES :

- Mur rideau constitué d'une double paroi de verre visible permettant d'obtenir une isolation phonique parfaite.
- Système original de stockage, de recherche et de distribution des documents de consultation entièrement robotisé garantissant le meilleur service aux usagers.

? - (21 janvier 1988)

DE MABLY A MERIADECK : 250 ans de

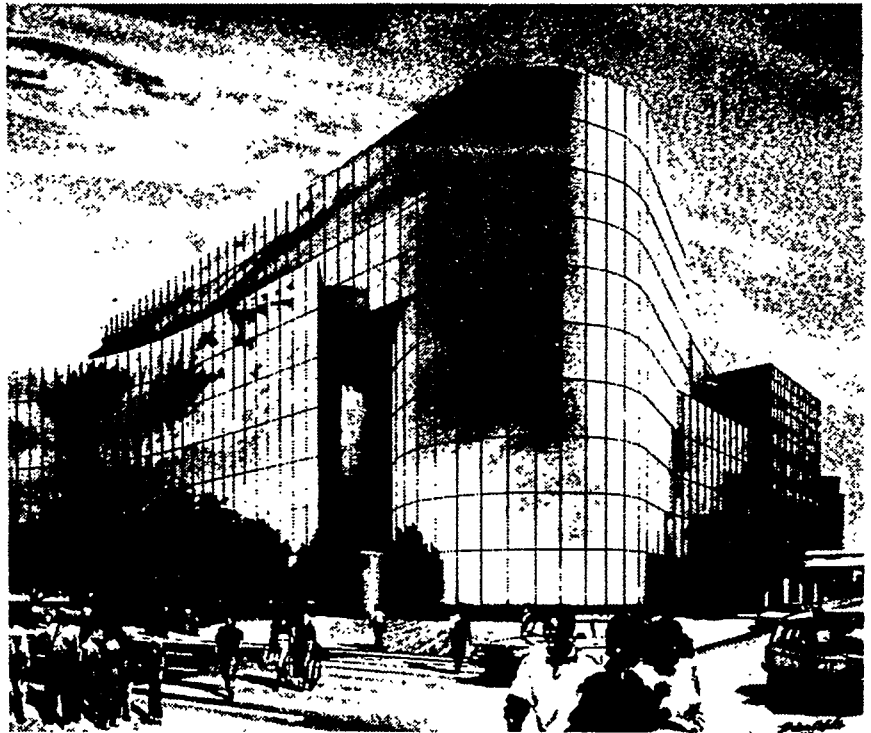
culture régionale

Dans le courant de l'année 1989, la nouvelle bibliothèque municipale ouvrira ses portes dans le quartier Mériadeck. Aujourd'hui, on peut déjà la voir, l'extérieur du bâtiment étant achevé. C'est un véritable monument architectural (conçu par Bernard Trinqué du cabinet ARC), doté d'installations techniques de tout premier ordre. Coût de l'opération : 200 millions de francs. Avec ses 25 000 m² et ses 10 étages, ce sera la deuxième plus grande de France derrière celle de Lyon. Le grand public, comme les spécialistes, seront comblés. L'accès sera plus facile, et l'utilisation simplifiée par un catalogage entièrement informatisé. L'audio-visuel tiendra une place importante avec la mise en service d'une médiathèque, et la disponibilité de vidéo-cassettes, de cassettes, de disques et de diapositives. On y trouvera deux grands départements : consultation et prêt. Pour la consultation quatre grands services : un de référence (actualités, encyclopédies, dictionnaires), un pour les livres usuels, un pour la documentation régionale, et enfin un service de fonds anciens avec des manuscrits précieux. Parallèlement, un service de prêt avec une bibliothèque pour enfants, une pour adultes et adolescents (1 000 m²), une bibliothèque

musicale avec disques, K7, livres musicaux et partitions, et pour finir une artothèque. L'équilibre prêt / consul-

tation sera désormais établi, car l'actuelle bibliothèque municipale de la rue Mably n'offre pas à ses clients de ser-

vice de prêt. Elle est un lieu d'étude uniquement. Certainement est-l'une des raisons de son faible taux de fréquenta-



La future bibliothèque ouvrira ses portes en 1989

(photo ARC)

tion. Seulement 15 000 lecteurs inscrits (moins de 10 % de la population) alors que la moyenne nationale est nettement supérieure. Autre problème rencontré aujourd'hui, un manque évident d'espace. Pour accueillir les lecteurs, mais aussi pour stocker les quelques 900 000 documents accumulés à cette heure. La ville de Bordeaux se devait de faire un effort pour le grand public mais aussi pour faciliter la tâche à tout le personnel dont les travaux de recherche et de classification sont considérables.

Preuve en est : les murs de la bibliothèque Mably renferment des trésors dont on a du mal à imaginer la valeur. Là, sont soigneusement conservés quantités de documents depuis 1740, date à laquelle fut fondée la bibliothèque de Bordeaux par Jean-Jacques Bel. On y trouve des écrits du Moyen-Age, des manuscrits de Mon-

tesquieu, Montaigne ou Mauriac (pour ne citer que les Bordelais), des iconographies, des pièces de monnaie, des médailles, des partitions musicales. Depuis des années, hommes de lettres, historiens et scientifiques viennent du monde entier pour travailler sur des documents uniques. Même si elle possède toutes sortes d'ouvrages, la bibliothèque municipale a, jusqu'à présent, axé ses efforts sur un travail de recherche historique, archivant soigneusement la documentation ayant trait à Bordeaux et sa région.

Avec son nouvel établissement de Mériadeck, Bordeaux sera doté d'un instrument culturel remarquable -que l'on peut comparer à la médiathèque de La Villette- pour le bonheur du grand public et des spécialistes.

Vincent Faugère

Chaban : « Une bibliothèque unique en Europe »

Après l'ouverture officielle, samedi, de la campagne pour les municipales, Jacques Chaban-Delmas visitait, hier, la nouvelle bibliothèque centrale de Mériadeck. Il a notamment souligné la performance des infrastructures

Hier matin, les pompes et les serpilières avaient définitivement mâté l'inondation intempestive qui, la veille, avait quelque peu humidifié les huit étages de la nouvelle bibliothèque centrale de Mériadeck (notre édition du 27 février). Ainsi, c'est au sec que Jacques Chaban-Delmas a eu le loisir de visiter une partie de l'immense bâtiment, de s'extasier devant les infrastructures de la grande sœur de Mahly et de serrer des mains. Car, après l'ouverture officielle, samedi à 0 heure, de la campagne pour les élections municipales, le maire de Bordeaux courait là une des étapes de la course à la succession. Une étape préfigurant l'inauguration de la bibliothèque qui, bien que prévue pour le mois de juin, a aujourd'hui du plomb dans l'aile.

- SALUT ET FRATERNITÉ -

« Regardez donc avec quelle difficulté nous avons à circuler, remarquait Chaban. Et encore, il n'y a ni meuble ni livres. » Il est vrai que faire déambuler plusieurs centaines d'invités, du notable à l'universitaire en passant par la bibliothécaire de quartier, entre des allées aussi vastes soient-elles, occasionne toujours des désagréments. Principalement quand les couloirs d'accès sont plus étroits qu'un placard à balais. Ou presque.

Il est donc un peu plus de 11 heures quand, accueilli par Pierre Botineau, administrateur général de la bibliothèque, Jacques Chaban-Delmas pénètre dans le hall matiné de marbre brun. « Salut et fraternité », lance-t-il à la cantonade. Costume trois

bleu que le ciel tourmenté, Chaban paraît détendu et serein.

Suivi de Madame, de Jacques Valade, Hugues Martin et d'une cohorte de noms propres, il emboîte le pas à l'administrateur général. Les mains derrière le dos et l'œil attentif, Chaban découvre, écoute, dissèque et approuve. « C'est bien, c'est bien ». Il écoute

et il a bien de la chance. Car le micro qui se fou bien du protocole vient de se mettre en grève. « Qu'est-ce qu'il dit ? » entend-on au trente-sixième rang. Brouhaha indescriptible et parcours du combattant qui commence.

ACTION PROBANTE

Il s'agit de rejoindre le premier étage et d'emprunter un couloir

aussi étriqué que bas de plafond. Le flot des invités s'écoule avec peine dans l'entonnoir pour claustrophobes. Ça pousse, ça rigole, ça joue des coudes et ça respire, arrivé à la lumière. Il est maintenant 11 h 35 et Chaban s'est planté devant un écran. Le micro a repris le travail, après l'intervention éclairée de Jacques Va-

lade, et répercute en son plus bel écho les explications de Pierre Botineau.

« J'insiste sur l'automatisation du système de gestion des livres. Ce petit film va expliquer le fonctionnement. » Quelques minutes de vidéo. « Vous entendez derrière ? » questionne le maire. « Non ! ». « Bon, alors on arrête. De

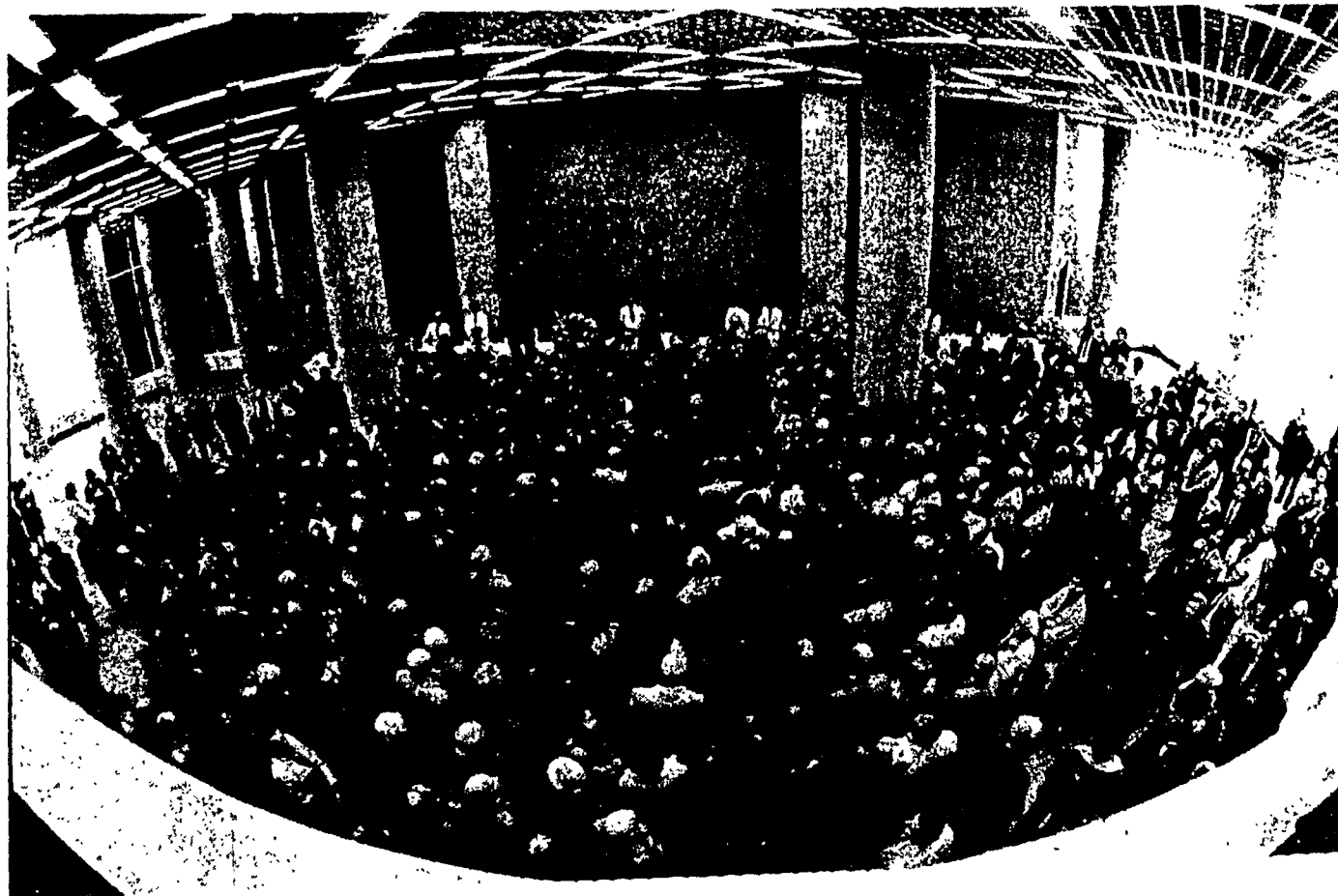
toutes façons tout est très bien, très bien ! »

« C'est même tout à fait remarquable, poursuit-il. Bordeaux dispose ici d'un instrument de culture unique en Europe. C'était un des projets principaux du programme d'il y a six ans. Et voilà. Pas besoin d'un grand discours. L'action est probante et la parole n'est jamais intéressante que comme un prélude à l'action. » Applaudissements qui crépitent et cocktail géant.

« Oui, cette visite était un peu lente, nous confie Jacques Chaban-Delmas en aparté. Mais comment voulez-vous que je me mette à courir ici ? Il y avait beaucoup de personnes âgées. »

A deux pas de là, l'une d'elles a encore le sourire aux lèvres. Elle s'appelle Jeanne Barraud. Elle est la nièce de François Mauriac, et vient de remettre à Jacques Chaban-Delmas plusieurs lettres et manuscrits de l'homme de Malagar.

LAURENT CRAMAREGEAS



Budget: 1 milliard 319 millions de francs

Investissements en baisse, dépenses de fonctionnement en hausse. + 6,84 % sur la taxe d'habitation. Les socialistes promettent un débat musclé sur les Girondins de Bordeaux

Sonnez le rassemblement ! Le tout nouveau Conseil municipal se réunit, cet après-midi, à 15 heures, pour plancher sur son plus gros devoir de l'année : le budget primitif.

L'équipe sortante aurait, en effet, trouvé de mauvais ton ce document avant les élections. De surcroît, jure-t-on du côté de l'administration, il manquait (heureux hasard !) quelques éléments clés pour boucler la boucle.

Ce budget 89 s'élève donc à 1 318 991 133 francs, contre 1 milliard 302 millions en 1988, soit une augmentation globale de 1,25 %.

45,3 MILLIONS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Ce chiffre, en soi, ne signifie rien. Dans le détail, on note une progression des dépenses de fonctionnement de 8,05 % et, en revanche, une baisse des investissements de 22,76 %. Ils atteignaient 287 millions de francs en 1988. Ils tournent à tout juste 222 millions cette année.

Mais d'où vient donc cette différence ? On pourrait en faire une lecture politique, au sens électoral du terme. Dans le cycle de six ans d'un mandat municipal, les dernières années sont traditionnellement marquées par une montée en puissance des investissements et plus l'échéance se rapproche, plus on augmente les bouchées pour offrir aux citoyens électeurs toutes les réalisations qui avaient été promises. Une fois l'élection passée, ouf, on reprend souffle

avant de relancer la machine. Bordeaux serait donc dans cette phase-là.

Inutile de préciser que ce genre d'analyse fait bondir les fonctionnaires bordelais qui jurent leurs grands dieux que jamais au grand jamais semblable stratégie ne saurait présider à l'élaboration du budget.

Quoi qu'il en soit, les investissements de l'année concernent, avant tout, des fins de programmes : les derniers 10 millions de francs du vélodrome (coût total : 120 millions) ; 45,3 millions de francs pour l'achèvement de la bibliothèque centrale de Mériadeck, dont l'inauguration interviendrait à la rentrée. Poursuite du programme d'éclairage public : 3 millions de francs, 3 millions aussi pour une installation de « signalétique urbaine » ; 2,45 millions sont affectés aux réparations du Grand-Théâtre. Les acquisitions d'objets de collection pour le Musée d'art contemporain s'élèvent à 2,6 millions répartis en deux lignes.

ÉCOLES: FLORNOY ET LES AUTRES

Dans les grosses enveloppes culturelles, on relève encore 4,05 millions affectés à l'aménagement du Palais des sports en salle de concert et 4,5 millions à la construction du Centre dramatique national dans l'immeuble Renaudel. Une ligne de 200 000 francs signale l'existence d'études pour la construction d'un auditorium à La Bastide.

Les écoles qui étaient à la fête en 1988, avec des crédits pour la reconstruction des maternelles Jules-Ferry et Saint-André, ont moins droit au chapitre : 850 000 francs pour la couverture de l'école élémentaire Labarde, 1 million pour la première tranche du groupe scolaire Flornoy et un portefeuille de 2 millions pour « grosses réparations aux bâtiments scolaires ». Plusieurs cours d'écoles bénéficieront aussi d'une réfection : Benauges, Mulet, Noviciat...

L'administration chabaniste n'en considère cependant pas moins comme « étale » la section investissement... à condition de

reconsidérer l'enveloppe 1988 sans les 80 millions de francs qui étaient dévolus à la construction du vélodrome.

Quel financement pour ces investissements ? Le recours à l'emprunt s'élève à 117 487 000 francs. L'« autofinancement » repose en partie sur une politique déjà amorcée les années précédentes : la vente d'immeubles jugés improductifs (cette mesure a jusqu'alors toujours été vivement critiquée par l'opposition) et l'« actualisation » (donc la hausse) des tarifs et services municipaux. Le contribuable sera, évidemment, « taxé » et à la hausse (voir ci-contre).

FUKUOKA ET LA PROPRIÉTÉ

Puisqu'il est question d'augmentation, on remarquera celle des dépenses de fonctionnement, plus 8,05 % (soit près du double de 1988 où elles s'accroissaient de 4,45 %). Elle s'élèvent à 1 097 019 651 francs.

Dans les grandes lignes, le plus gros poste (21,50 %) correspond à l'enseignement et l'éducation puis viennent les affaires culturelles (18 %), l'aide sociale (17 %), l'environnement (14 %), l'action économique (12 %) et jeunesse et sports (12 %).

Les frais de personnel représentent la moitié des dépenses de

fonctionnement et augmentent de 5,30 % par rapport à 1988. Les frais de relations publiques, qui s'élèvent à treize millions de francs, font un bond extraordinaire : 72,48 %. Explication officielle : il ne s'agit pas d'une surconsommation de petits fours mais de l'achat des festivités du bicentenaire (3 millions) et de l'élaboration du stand pour l'exposition Asie Pacific à Fukuoka, la ville jumelle japonaise, qui coûte au total 4,2 millions de francs et dont la ville finance cette année 2,8 millions de francs.

L'effet Duchêne, le leader de la liste verte promu adjoint, a-t-il agi sur les dépenses d'environnement ? A priori non. C'est la propriété qui rafle le plus gros de l'enveloppe en contrats de nettoyage et acquisition de matériel (les dépenses propriété augmentent de 79,39 %).

Ces éléments suffiraient-ils à enflammer le débat. Sans doute, mais on sait d'ores et déjà (voir ci-contre en page sportives) que le sujet le plus brûlant gît tout à fait en fin de document budgétaire, très exactement à la page 291, à la ligne subventions à l'association sportive des Girondins de Bordeaux Football Club. Pardon pour ce pauvre jeu de mots, mais il devrait y avoir du sport !

GINETTE DE MATHA

Des robots et des livres

SUD-OUEST
(1 sept. 1989)

Le congrès international des bibliothécaires qui se tient à Bordeaux a découvert l'acheminement robotisé des livres. Unique au monde

Jacques Sylvain

Souvenez-vous de ces après-midi passés dans la grande salle de la bibliothèque de la rue Mably à dévorer Stendhal ou les lettres de Théo à Vincent. Cette enivrante odeur de papier. Ce silence complice de tous les délices. Ces jeunes lectrices blondes et inaccessibles. Ces gardiennes du

temple lointaines mais attentives... C'était naguère. Demain ce sera jadis.

En moins de temps qu'il n'en faut pour écrire « Belle du seigneur » la bibliothèque a fait un bond gigantesque. Le nouvel établissement municipal qui doit ouvrir ses portes progressivement à Pâques n'a plus rien à voir avec son aînée. Lorsque vous voudrez

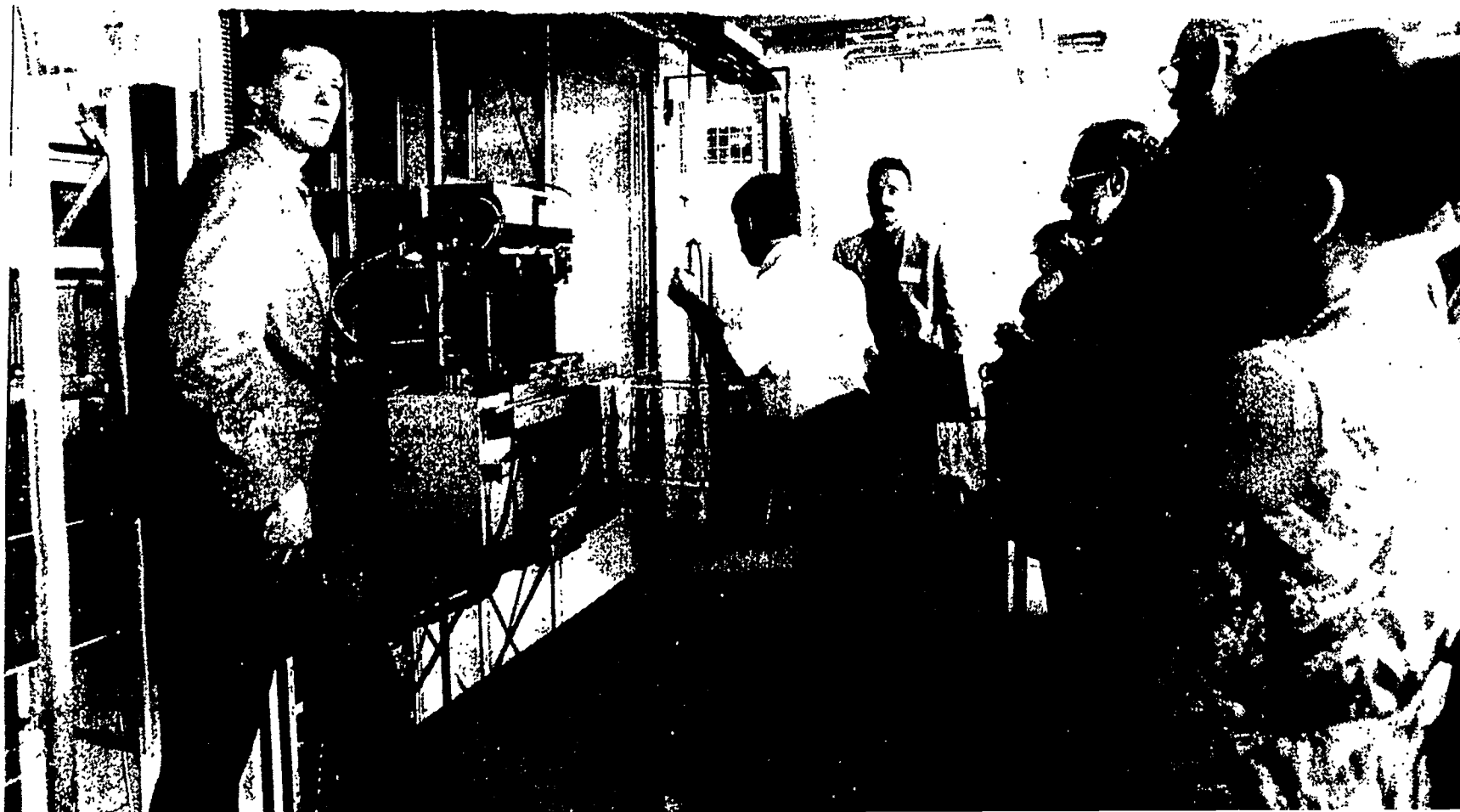
consulter le dernier Moravia c'est un robot qui le transportera sur votre table.

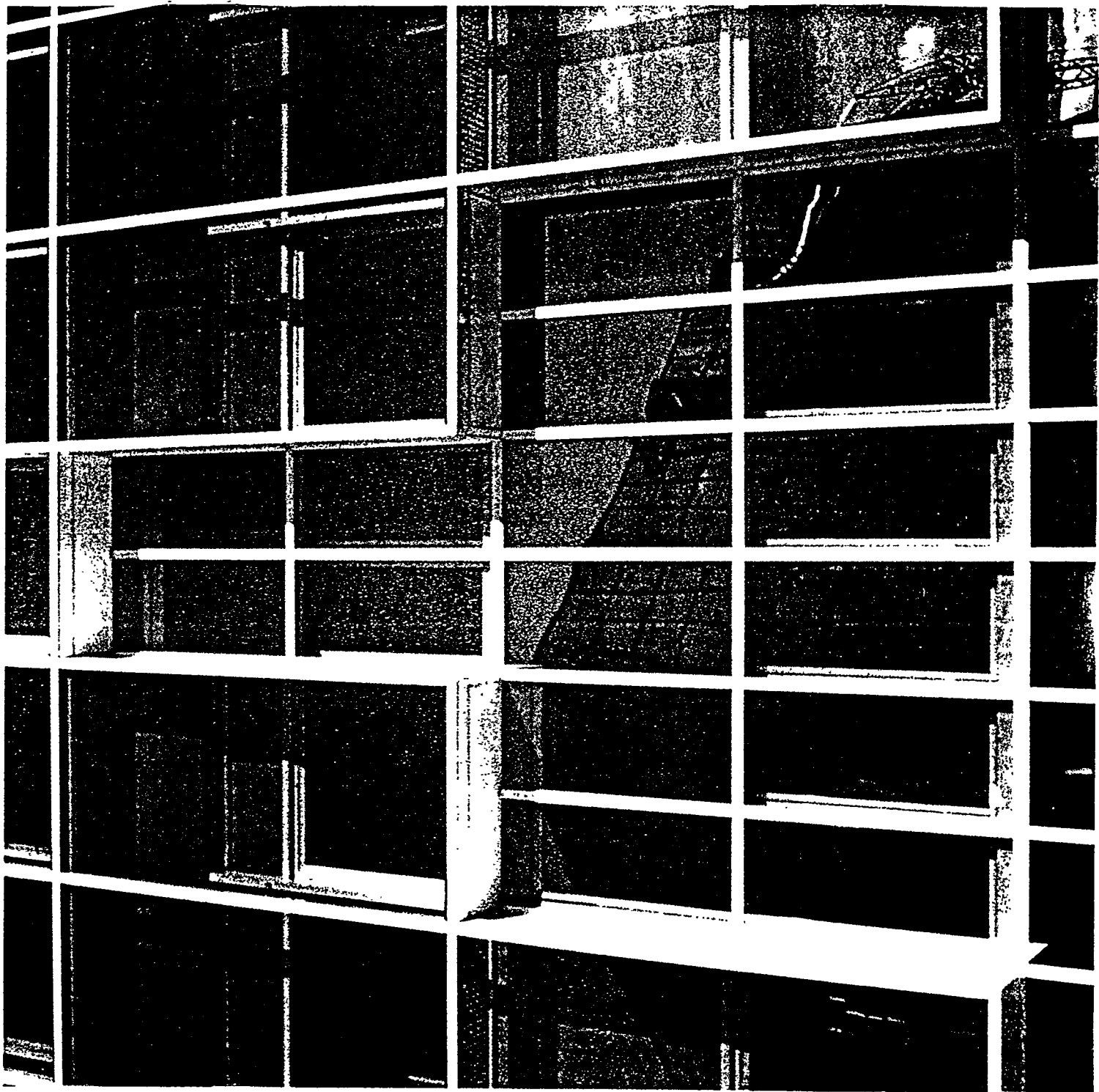
Un magasin automatique stockera 130 000 ouvrages grâce à deux transtockeurs. Cette manière de parler de livres qui dorment en attendant que les lecteurs ne les réveillent figure sur une plaquette offerte aux congressistes, visiblement très in-

téressés par cette haute technologie. Il faudra s'y faire.

Les robots transtockeurs iront chercher le livre souhaité qu'il identifiera dans le magasin grâce à un code-barre répondant immédiatement à la demande que vous aurez formulée sur l'un des quarante terminaux mis à la disposition du public. C'est en 1982 que l'équipe des concepteurs (Arc Ar-

chitecture et Secotrap) a travaillé sur cette idée. En 1984 la direction du livre au ministère de la culture et la municipalité de Bordeaux ont financé une étude sur le sujet. Conclusions positives, d'autant plus que le système permettait d'améliorer la qualité du service rendu. Le lecteur, nous assure-t-on, n'attendra pas plus de cinq minutes pour consulter le livre ou le document souhaité. Merci robot.





-B- QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Nous étudions les moyens de rendre votre bibliothèque encore plus proche de vous. Vous pouvez nous aider à le faire en remplissant ce questionnaire anonyme. Soyez assez aimable pour le rendre très vite à la bibliothèque où vous l'avez reçu. Merci d'avance.

- Vous avez reçu ce questionnaire à la bibliothèque de
- Quel est votre âge ? ● Votre profession ?
- Quelle commune habitez-vous ?
- Dans quelle commune travaillez-vous (ou allez-vous à l'école) ?

- Comment venez-vous à cette bibliothèque ? (cochez le cas le plus fréquent) :
 - par vos propres moyens
 - dans la voiture de quelqu'un d'autre
 - par transport en commun
- Combien de temps vous faut-il, depuis chez vous (en minutes) ?
- La commune où vous habitez a-t-elle une bibliothèque ?
ou bien un autre service de lecture (passage de bibliobus,...) ?
- Fréquentez-vous cette bibliothèque ou ce service de lecture ?
- Fréquentez-vous ailleurs d'autres bibliothèques ?
- Si oui, lesquelles et où sont-elles ?
-
-

Revenons à la bibliothèque où vous avez reçu ce questionnaire.

- Y venez-vous seul en général ?
Ou avec d'autres personnes ?
Si oui, lesquelles (parents, enfants, amis) ?
- Empruntez-vous aussi des livres pour d'autres personnes ?
- Si oui, pour lesquelles (parents, enfants, amis,...) ?
- Venez-vous à cette bibliothèque... (cochez le cas le plus fréquent)
 - Une fois par semaine (ou davantage) ?
 - Une fois tous les quinze jours environ ?
 - Une fois par mois environ ?
 - Moins souvent ou exceptionnellement ?
- Comment avez-vous eu connaissance de l'existence de cette bibliothèque ?
-
-

Tournez S.V.P.

● A quelle occasion (ou pour quelles raisons) venez-vous à cette bibliothèque ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases :

- 1 — Je viens de chez moi exprès pour la bibliothèque
- 2 — Je travaille dans cette commune
- 3 — En général, je vais dans d'autres endroits de la commune,
et j'en profite pour passer à la bibliothèque
- 4 — Je vais à la bibliothèque pour demander des documents
que je ne trouve pas dans ma commune
- 5 — Autres raisons

● En général, quand vous venez à la bibliothèque, y a-t-il un ou plusieurs services de la commune que vous fréquentez en même temps ?
(vous pouvez cocher plusieurs cases)

- | | | | |
|--|--------------------------|------------------------------|--------------------------|
| 1 — Banque : | <input type="checkbox"/> | 11 — Eglise : | <input type="checkbox"/> |
| 2 — Supermarché ou supérette : | <input type="checkbox"/> | 12 — Marché ou foire : | <input type="checkbox"/> |
| 3 — Epicerie, boucherie ou boulangerie : | <input type="checkbox"/> | 13 — Poste : | <input type="checkbox"/> |
| 4 — Ecole maternelle ou primaire : | <input type="checkbox"/> | 14 — Autres services : | <input type="checkbox"/> |
| 5 — Collège : | <input type="checkbox"/> | Lesquels ? | |
| 6 — Perception : | <input type="checkbox"/> | | |
| 7 — Médecin ou pharmacien : | <input type="checkbox"/> | | |
| 8 — Ecole de musique ou de danse : | <input type="checkbox"/> | | |
| 9 — Foyer rural ou maison de jeunes : | <input type="checkbox"/> | | |
| 10 — Essence, garagiste : | <input type="checkbox"/> | | |



● Avez-vous des suggestions à faire sur les services offerts par la bibliothèque ?

- Heures d'ouverture :
- Choix de livres :
- Divers :

Nous vous remercions de votre patience. Merci de rendre rapidement ce questionnaire à la bibliothèque où vous l'avez reçu.

*



* 9 5 7 4 2 7 4 *